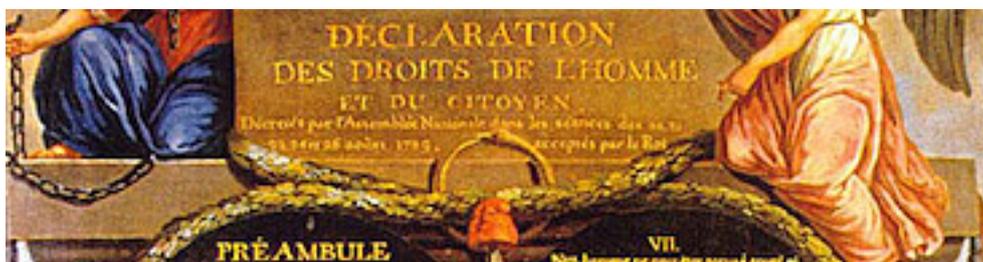


Prélude. Une génération perdue ?

*Gilbert Faccarello & Philippe Steiner**



Le thème de l'évolution de la pensée économique pendant la Révolution française est l'un de ceux qui stimulent aujourd'hui les chercheurs qui se penchent sur l'histoire de la pensée économique dans notre hexagone. Cette situation est nouvelle, et la découverte, ou la redécouverte, de l'intérêt propre à ce domaine résulte en partie d'un mouvement autonome de la recherche aiguillonné, ces dernières années, par la perspectives des célébrations du bicentenaire de la Révolution. Mais elle constitue aussi la résultante d'autres forces et se trouve, en quelque sorte, au confluent de plusieurs mouvements qui marquèrent les investigations et les publications de ces deux dernières décennies.

Des disciplines autres qu'économiques, comme l'histoire, bien sûr, mais aussi la science politique, n'ont pas cessé d'étudier la période révolutionnaire, et de nombreux résultats nouveaux ont vu le jour. La teneur des débats s'en est trouvé modifiée, l'apaisement relatif des traditionnelles "passions partisans" en la matière n'y ayant sans doute pas peu contribué. Les domaines abordés se sont considérablement élargis et l'on s'aperçut que, engoncés dans des querelles

*Université Panthéon-Assas, Paris (G. Faccarello) et Université Paris-Sorbonne (Ph. Steiner). Essai publié dans G. Faccarello et Ph. Steiner (sous la direction de), *La pensée économique pendant la Révolution française*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1991, pp. 9-56.

réductrices, les spécialistes du domaine avaient souvent négligé des pans entiers de leur sujet : que l'on songe, par exemple, à l'histoire de l'art, ou, plus directement, à celle de l'économie politique ou de l'histoire économique.

En histoire de la pensée économique, le renouveau des études sur le XVIII^e siècle français avait épargné jusqu'à présent la dernière décennie. Le regain d'intérêt pour le XIX^e siècle, lui, a d'autre part un peu négligé la période antérieure à la Restauration. Il était donc naturel que l'on en vînt finalement à compléter la recherche et à opérer, en quelque sorte, une jonction entre les époques.

Si le thème abordé se trouvait incontestablement et, pour ainsi dire, logiquement dans le vent de l'histoire, il était en revanche moins évident a priori qu'il fournît des résultats intéressants en analyse économique. On pouvait penser que cette période n'avait pas été négligée sans bonnes raisons. L'opinion ambiante, dont il faudra repérer l'origine, consistait en effet à affirmer qu'il ne s'était rien passé de bien remarquable au plan scientifique pendant cette époque ; que les bouleversements et les débats politiques et militaires avaient absorbé toutes les énergies ; et, enfin, que cet état de choses ne devait pas étonner dans la mesure où ce type de période éminemment troublée ne serait en rien favorable aux investigations fondamentales. En somme, les chercheurs abordaient un domaine resté encore grandement inexploré. Ils souhaitaient en discerner les contours, et en tracer la carte.

I

Au niveau scientifique, la période révolutionnaire¹ n'a pas bonne réputation. D'où provient cet état de fait ? C'est la question que nous devons nous

1. Elle est d'ailleurs absente des histoires de la pensée économique (dont les auteurs mentionnent parfois, en passant, l'expérience factuelle des assignats). Pour ce qui concerne l'élaboration théorique, elle est généralement appréhendée par ce qui l'a précédée ou par ce qui l'a suivie. C'est ainsi qu'elle est définie comme une sorte d'apothéose posthume de Quesnay ("La Révolution française, dont les mesures économiques ont été inspirées surtout par les Physiocrates, a donné une impulsion puissante à tous les principes de liberté", Gide et Rist, 1947, t. I, p. 114), ou qu'elle est n'est saisie, au mieux, que par les répercussions qu'elle a eues en Grande-Bretagne, au travers notamment du Bank Restriction Act de 1797 et des débats monétaires qui ont suivi quelques années plus tard ; au travers également de l'*Essai sur le principe de population* de Malthus (1798) (voir par exemple Spiegel, 1983, pp. 266 & sq.), et enfin de l'animation de la vie intellectuelle et politique britannique avec la création de l'*Edinburgh Review* (1802) et de la *Quarterly Review* (1809) (ibid., pp. 286 & sq. ; voir aussi Fontana, 1985). Autre influence directe qu'on veut bien lui reconnaître, pour la France

poser tout d'abord, et un certain nombre d'éléments d'explication peuvent d'emblée être retenus. La focalisation des débats sur les problèmes politiques, la violence des passions, une volonté d'oubli manifestée à l'époque même dès avant le retour au calme, tout cela a pu jouer un rôle d'occultation. Une mauvaise diffusion de l'information pendant cette période troublée, une surabondance de sources de toutes sortes, difficiles à manier, au caractère souvent éphémère et dont la prise en compte eût exigé un long travail de recherche et d'érudition hors de propos à l'époque, constituent des facteurs qui ont encore pu agir dans le même sens.

Mais si ces raisons peuvent être considérées comme valables pour expliquer, à la limite, le sentiment de quelques contemporains (on verra que l'opinion ambiante était souvent tout autre), elles ne peuvent rendre compte de l'attitude des chercheurs ultérieurs. Celle-ci a certainement été influencée par les jugements plutôt péremptaires portés par les premiers écrivains qui se sont occupés d'histoire de la pensée proprement dite, au début du dix-neuvième siècle, conçue comme discipline distincte des traditionnels "discours préliminaires". C'est sur ce point que nous insisterons ici, afin de noter les termes d'un plaidoyer et les attendus d'une condamnation qui s'imposèrent immédiatement, et pour des décennies, à la faveur de motivations que nous ne pouvons malheureusement pas aborder dans le cadre de cette introduction. Dans ce but, nous nous pencherons essentiellement sur deux œuvres rédigées à la même époque, très voisines, à bien des égards, par leur contenu : l'*Histoire de l'économie politique* d'Adolphe-Jérôme Blanqui (1837), et celle d'Alban de Villeneuve-Bargemont (1841)². Suffisamment proches des événements, ces ouvrages en sont cependant aussi assez éloignés pour posséder le recul nécessaire, sinon suffisant, à un

particulièrement : son rôle dans les idées sociales et socialistes au XIXe siècle (Spiegel, 1983, pp. 437 & sq.). Mais, pour la période elle-même : pas grand chose, voire rien de notable.

Notons toutefois quelques publications récentes, effectuées à l'occasion du Bicentenaire : AA. VV. (1989), J.-Ch. Asselain (1989), P. Crépel et Ch. Gilain (1989), G. Gayot et J.-P. Hirsch (1989), F. Hincker (1989) et J.-M. Servet (1989).

2. L'une au moins (celle de Blanqui) aura de nombreuses éditions et son contenu passera dans bien d'autres œuvres, dictionnaires ou manuels. L'ouvrage de Villeneuve-Bargemont a été composé, dans sa substance, au même moment que celui de Blanqui. "L'ouvrage que l'on donne aujourd'hui au public est la reproduction, sous un autre titre et avec des notions plus étendues et plus complètes, d'un cours sur l'histoire de l'économie politique, qui a été inséré [en 1835, 1836 et 1837] dans l'*Université Catholique, Recueil religieux, philosophique et littéraire*, fondé en 1834, par MM. les directeurs du collège de Jully. Dès cette époque, l'auteur avait annoncé qu'il travaillait à une *Histoire de l'économie politique* dont ce cours était le résumé et l'abrégé" (Villeneuve-Bargemont, 1841, t. 1, p. 5).

jugement qui se veut serein. L'opposition politique et philosophique des deux auteurs, Blanqui se rangeant dans le camp libéral des défenseurs des principes de 89, Villeneuve-Bargemont dans celui de ses critiques, est aussi intéressante : les éventuelles convergences n'en seront que plus significatives.

Mais les jugements que nous aurons à rapporter et qui informent encore l'opinion ambiante sont battus en brèche par les études récentes. Le présent recueil témoigne de la vitalité théorique de la période et de la vivacité des débats en cette fin du XVIII^e siècle. À l'évidence, cette époque est loin d'être "vide", et c'est presque d'un trop-plein qu'il faudrait parler. Il est donc inutile de réfuter, point par point et dans le détail, les affirmations péremptoires qui furent imprudemment avancées au siècle dernier : dans le cadre de ce préluce, il est préférable de centrer notre attention sur quelques grands thèmes seulement, qui conditionnent les interprétations. C'est donc ce que nous ferons ensuite. Et, pour cela, un bon point de départ réside dans une mise en perspective des principales affirmations précédentes. Trois axes peuvent être retenus.

Il convient tout d'abord de se pencher sur ce que l'on pourrait appeler la "conscience économique de l'époque", c'est-à-dire sur la perception qu'avaient les contemporains des événements révolutionnaires de l'état de la pensée économique en France. Un premier point à noter sera que ces auteurs, au contraire de leurs successeurs, avaient dans l'ensemble l'impression d'une forte activité qui (second point) tendait à rattraper un retard théorique et pratique accumulé, avant la Révolution, sur un pays comme la Grande-Bretagne en particulier. C'est d'ailleurs de cette époque au moins que date l'idée d'un "retard" de la France par rapport à l'étranger, idée qui sera reprise plus tard et modifiée : ce décalage supposé sera imputé, au XIX^e siècle, à la période révolutionnaire elle-même.

Il faudra donc nous pencher ensuite sur la question de la comparaison avec l'élaboration théorique à l'étranger. La période est jugée globalement stérile en raison de l'application d'un double critère qui établit, tout d'abord, ce qui aurait dû "normalement" se passer (ou ce qu'il eût été souhaitable de voir se réaliser) pendant ce temps en l'absence des événements, la référence (implicite) étant constituée, ensuite, par les pays étrangers, et particulièrement ceux où, comme la Grande-Bretagne, ces événements n'eurent pas lieu. Le jugement peut-il être maintenu si l'on compare vraiment ce qui est comparable, c'est-à-

dire les différents pays à la même époque ? Car l'on verra que la comparaison négative avec l'activité théorique à l'extérieur des frontières relève d'une illusion d'optique. En définitive, elle n'est que la combinaison implicite de l'opinion que portèrent les économistes de la première moitié du XIXe siècle sur la période, et de la translation illégitime de l'idée de "retard théorique" mentionnée plus haut.

Un autre thème s'imposera enfin. L'idée d'un vide théorique est également liée à celle que l'on se fait de la nature, de l'objet et des enjeux de l'économie politique. Les vocables utilisés par les auteurs ultérieurs sont à peu près les mêmes que ceux de l'époque, lorsqu'ils parlent de science économique, d'économie politique, ou encore (mais ici les significations des termes ont davantage évolué de manière sensible) d'économie publique ou d'économie sociale. Mais désigne-t-on par là des choses identiques au XVIIIe siècle, au XIXe et aujourd'hui ? L'attention que l'on peut prêter au vocabulaire utilisé et la double définition que l'on pourra donner de l'économie politique en cette fin de XVIIIe siècle permettent de relativiser bien des critiques et de rendre compte du fait, autrement curieux, que l'économie politique fut, pour les contemporains, omniprésente, alors qu'elle a pu passer pour inexistante aux yeux des auteurs ultérieurs.

II

Quelles sont les affirmations des premiers historiens de la pensée économique ? Le point de départ est simple : au plan économique, la Révolution française, période agitée s'il en fut, est tout d'abord caractérisée par une intense activité législative et réglementaire. Les nouveautés, s'il s'en trouve, doivent être repérées dans les discours, les rapports et les codes. "C'est dans les Rapports des principaux membres de nos grandes assemblées délibérantes que les hommes sérieux de nos jours trouveront un ample sujet d'études sur ces matières importantes. Mirabeau, Necker, Rœderer, Dallarde, Cambon, nous ont laissé des travaux auxquels la postérité commence à rendre justice, et qui méritent de figurer parmi les monuments intéressants de l'économie politique" (Blanqui, 1837, p. 380). Mais, à bien y regarder, nos historiens ne parlent pas de nouveautés théoriques : Blanqui, par exemple, s'intéresse à la seule mise en œuvre de la théorie libérale, lorsque celle-ci a pu être appliquée. "Quoi de plus favorable à l'industrie que la législation des brevets d'invention et que

les belles discussions qui eurent lieu à ce sujet dans le sein de l'Assemblée Constituante ? Plus tard, la Convention assurait par un décret la propriété littéraire ; elle consolidait l'unité des poids et mesures dans toute la France [...]. Il y eut un moment où elle osa décréter les conquêtes industrielles comme les conquêtes militaires ; le télégraphe, la chimie, la physique, étaient aux ordres de ses comités, comme la victoire aux ordres de ses généraux" (ibid.). A. de Villeneuve-Bargemont n'est pas d'un avis différent, bien qu'il inclue dans cet ensemble les projets anti-libéraux que Blanqui classe à part dans les aberrations permises par la démagogie et l'ivresse d'un pouvoir absolu³.

À défaut d'élaboration théorique clairement individualisée, les prises de décision ont donc dépendu, en grande partie, des corps de doctrine antérieurs : "quelle que fût la hardiesse et l'originalité des réformateurs de 1789, ils étaient encore trop imbus des principes qui dominaient à cette époque dans le monde philosophique et économique, pour ne pas céder à leur influence quand l'occasion se présenta d'en faire l'application" (Blanqui, 1837, p. 379). Une distinction s'impose cependant en fonction des différentes phases de la Révolution : selon qu'il s'agit des périodes calmes, pour ainsi dire "normales", jusqu'en 1792 par exemple, ou des périodes plus agitées comme celle des années 1793-1794.

Pour ce qui concerne le premier type de période, ce sont les idées de la physiocratie qui auraient prévalu. Si les physiocrates ne sont plus représentés en tant qu'école proprement dite, des individus (et de fortes individualités) s'en réclament. Dès lors, les décisions prises par les Assemblées sont jugées bonnes lorsque les préceptes physiocratiques sont ceux du libéralisme en général⁴, mais elles sont qualifiées de mauvaises, voire de funestes, lorsqu'elles ont reproduit

3. "Les théories d'économie politique de cette époque se trouvent résumées dans les codes législatifs et dans les discours des orateurs et des ministres de la convention et du directoire, parmi lesquels on distingue [...] : Saint-Just, Babeuf (qui prêcha ouvertement la loi agraire, l'abolition de la propriété et l'insurrection permanente des pauvres contre les riches), Barrère, Cambon, Arnould, Robert Lindet et Ramel, et dans les rapports et les instructions des ministres du Consulat et de l'Empire [...]. Les noms de Benézech, Lucien Bonaparte, François de Neufchâteau, Cretet, Champagny, Montalivet, Gaudin, Mollien, Portalis, de Cessac, Fontanes, et ceux de plusieurs autres ministres et hommes d'État de cette époque, s'associèrent honorablement à tout ce qui s'opéra d'utile et de réparateur dans le règne mémorable de Napoléon" (Villeneuve-Bargemont, 1841, t. II, pp. 256-257).

4. "[L]'école économiste n'a pas moins contribué que l'école philosophique à la réforme de l'ordre social européen [...]. C'est de [son] sein qu'est parti le signal de toutes les réformes sociales exécutées ou tentées en Europe depuis quatre-vingts ans, et l'on pourrait dire qu'à quelques maximes près, la révolution française n'a été que leur théorie en action" (ibid., p. 326).

les “erreurs” de la secte, au premier rang desquelles figure l’impôt unique sur le produit net des terres. “Cette erreur fondamentale [...] devint plus tard la base des doctrines financières de l’Assemblée constituante, malgré les efforts de Rœderer et de quelques-uns de ses collègues” (ibid., p. 325).

Pour les périodes plus agitées, les corpus théoriques de référence sont autres. Les systèmes sont plus “forcenés”, et tiennent encore moins compte de la réalité ; ils n’ont cependant, à la différence de celui des physiocrates, pas la moindre valeur scientifique. Les réformateurs de la Convention, peut-on lire, proposèrent des “systèmes absurdes, anarchiques et destructeurs de toute société. Marat, Saint-Just, Babeuf nous ont laissé des monuments curieux de cette monomanie qui troublait les esprits, avides de nouveautés et disposés à mettre en pratique les rêveries sociales les plus extravagantes, comme on essaye dans un laboratoire des procédés chimiques et des combinaisons de substances. Il n’y eut bientôt qu’un seul mot dans le vocabulaire économique de la langue française ; ce fut le mot célèbre de Danton : de l’audace, encore de l’audace et toujours de l’audace” (ibid., p. 385).

Malgré tout cela, cependant, et presque inévitablement, les prises de décision ont aussi été faites sous l’emprise de la nécessité. Les mesures se sont imposées pour des raisons politiques et/ou militaires... Et l’on eut alors recours aux vieilles méthodes éprouvées, par manque de temps, sans doute, et d’imagination. Blanqui illustre cet aspect des choses lorsqu’il aborde l’Empire. Pendant la Révolution, dit-il, la liberté du commerce en France n’a pu être réalisée : “les embarras croissants de notre commerce sont le résultat incontestable de la vie artificielle que les tarifs ont faite à notre industrie. Napoléon, qui la jeta définitivement dans cette voie par l’établissement du blocus continental, n’en dissimulait pas les graves conséquences : ‘Il nous a coûté, disait-il, de revenir, après tant d’années de civilisation, aux principes qui caractérisent la barbarie des premiers âges des nations ; mais nous avons été contraints à opposer à l’ennemi commun les mêmes armes dont il se servait contre nous’. Le blocus continental peut être considéré comme la dernière expression du système économique adopté par la France depuis le commencement de la révolution” (ibid., pp. 382-383).

Villeneuve-Bargemont, quant à lui, est moins nuancé : à son avis, l’improvisation fut quasiment permanente. “Le régime politique de la France sous la

Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire, avait été presque constamment celui de la guerre, de l'action et de la nécessité. La science économique, réduite à la loi du moment et immolée à ce que l'on nommait le salut du peuple ou de l'armée, disparut en quelque sorte dans les temps d'orage et fit place à cette sorte d'instinct énergétique de conservation qui inspira aux hommes d'État de la république les diverses mesures administratives et financières" (1841, t. II, p. 256).

Ce point permet également d'illustrer un autre aspect de l'interprétation générale qui a prévalu. Dans l'ensemble, affirment les auteurs, un grand nombre de décisions a été pris au mépris des réalités, des faits, chacun souhaitant tour à tour réaliser ses utopies. Et cela n'était pas une attitude nouvelle car Turgot lui-même, déjà, l'avait, selon eux, adoptée⁵. Les "essais hardis" de la Convention se situeraient dans cette lignée. "La seule différence qui les distingue, c'est que les réformateurs de la Convention, plus puissants que le ministre de Louis XVI, ne tinrent aucun compte des faits et des résistances devant lesquels Turgot avait été obligé de reculer. On eût dit qu'à leurs yeux l'espèce humaine était une matière inerte capable de supporter toutes les expériences" (Blanqui, 1837, p. 385).

Les faits, cependant, sont têtus. Et si le papier se laisse aisément couvrir de chiffres, ou de projets les plus divers, l'art du gouvernement, et la réflexion en économie politique qui doit l'appuyer, ne sauraient éviter une adaptation mesurée à la réalité empirique du moment ou de l'époque. "Tout ce que la philanthropie des législateurs pouvait décréter de richesse et de félicité publique a été décrété, et il a été reconnu que la richesse publique suivait d'autres lois que celles de la force et de la tyrannie. N'eût-on fait que ce pas, c'est un progrès immense, car il a forcé les gouvernements et les individus à chercher ailleurs que dans les programmes législatifs les éléments de leur grandeur et de leur avenir" (ibid., p. 386). C'est là, en définitive, la "leçon sérieuse" des événements révolutionnaires : "on ne réforme pas aussi facilement les mœurs

5. Pourtant, "son expérience administrative lui avait fait sentir plus d'une fois combien il fallait apporter de ménagements, même dans l'exécution des améliorations les plus indispensables. Mais les résistances acharnées qu'il rencontra irritèrent sa probité et ne lui permirent pas toujours de garder la mesure convenable au milieu du conflit des opinions [...]. Aussi, à peine arrivé au pouvoir, il se mit à l'œuvre avec la précipitation d'un homme qui craint de ne pas durer et qui veut, du moins, faire tout le bien possible en passant" (Blanqui, 1837, pp. 329-330). Abandonnant "la prudence d'un législateur", il adopta "la vivacité d'un sectaire" (ibid., p. 336).

que les institutions, et [...] les plus belles lois ne suffisent point pour assurer à chaque citoyen une condition prospère, s'il n'y concourt par son travail et sa moralité" (ibid.).

III

On le constate donc aisément : cet ensemble de circonstances n'est favorable ni à l'avancement de la théorie économique, ni à son enseignement. L'idée d'un retard pris pendant la Révolution, et à cause d'elle, dans ces domaines, s'imposa alors naturellement. Plusieurs causes implicites ou explicites en sont avancées.

Face à la folie des systèmes et aux violences des applications, tout d'abord, le public lettré s'éloigne de la discipline, de peur d'être confondu avec les "monomaniaques" auteurs de troubles. Les outrances, les excès commis, furent responsables de la désaffection pour toute réflexion pertinente et expliquent donc aussi le retard pris par l'économie politique en France⁶.

Ce mouvement de désaffection, cependant, avait déjà été amorcé dans la décennie précédant la Révolution. Le heurt entre les systèmes de Smith et celui des physiocrates en est une cause probable selon Blanqui. Le public, affirme-t-il, en fut désorienté et perdit confiance dans une discipline qui semblait aboutir à des conclusions si opposées et manquer à ce point de certitude : "ce fut le premier discord mémorable qui éclata parmi les fondateurs de l'économie politique, et il n'a pas peu contribué à faire naître l'indécision générale du public sur les matières économiques. Lequel croire, de Quesnay ou de Smith, soutenant avec une égale assurance des doctrines contraires, et tous deux invoquant de concert l'autorité des faits?" (1837, p. 348).

Le mouvement se poursuivit aussi sous l'Empire. Mais, cette fois, la cause en fut directement politique, et plus précisément le pouvoir absolu et ombrageux de l'Empereur. Car "il ne pouvait guère être question de la liberté du commerce extérieur avec le blocus continental, ni de théories métaphysiques sur les diverses questions de paix et de commerce, avec un souverain absolu qui s'était donné la mission d'arrêter l'essor des idées philosophiques et économiques du dernier siècle. Aussi la plupart des hommes qui cultivaient l'économie politique

6. "Ces témérités n'ont eu d'autre résultat que d'éloigner pour longtemps les meilleurs esprits de toute spéculation sociale, tant ils ont craint de se voir confondus avec les démagogues forcenés de l'école anarchique" (Blanqui, 1837, p. 386).

avaient-ils grand soin de se renfermer dans le silence du cabinet” (Villeneuve-Bargemont, 1841, t. II, p. 257). Quelques publications ont vu le jour pendant cette période, bien sûr, et Villeneuve-Bargemont cite Garnier, Ganilh, Dutens, Mollien, Monthyon ou encore Ferrier et Peuchet. Mais elles cherchent “à concilier la doctrine de Smith, tantôt avec le système mercantile, tantôt avec les théories des premiers économistes” et se bornent “à des applications pratiques et plus conformes aux principes de Napoléon et à la situation politique de la France” (ibid., p. 266).

Mais, pour en revenir aux causes propres à la période révolutionnaire, les débats et enjeux politiques jouèrent probablement aussi un rôle décisif dans le retard pris par l'économie politique par rapport aux développements que l'on est supposé constater ailleurs ou bien que l'on eût souhaité voir en France. Car, dans les controverses, les philosophes du dix-huitième siècle furent souvent à l'honneur ; et l'on eut un peu trop tendance à rechercher chez eux des solutions à tous les problèmes, y compris économiques. Or, pour le malheur de la discipline, ces auteurs ont abordé le sujet, et le plus souvent de manière incohérente car ce n'était pas vraiment leur problème ni l'objet de leurs recherches. C'est ainsi que l'on a pu trouver, chez eux, les opinions les plus diverses, et utiliser leurs écrits à l'appui de toute mesure. La confusion n'en a été que plus grande, chez les esprits avertis et parmi le public⁷.

“Il est juste de rapporter aux philosophes du dix-huitième siècle une partie de l'honneur qui revient aux économistes pour toutes les réformes exécutées ou tentées à la fin de ce siècle.” Mais il règne dans leurs écrits “une incertitude vague sur la plupart des questions sociales, si hardiment abordées par l'école de Quesnay, par celle d'Adam Smith et par Malthus lui-même” (Blanqui, 1837, p. 368). “C'est ainsi qu'entraîné tour à tour par des idées contraires, Montesquieu a défendu la liberté et les prohibitions, et que ses œuvres ont servi d'arsenal à tous les partis philosophiques, économiques et politiques, parce qu'on y trouve des arguments pour toutes les causes, comme dans le moment de la fermentation, on voit la lie bouillonner avec une foule de produits impurs, mêlés aux liquides les plus généreux [...]. Les philosophes du XVIIIe siècle n'ont entrevu

7. Montesquieu et Voltaire, par exemple, qui “ont voulu raisonner tous deux sur les effets de la richesse, avant d'en connaître la nature, les sources et la direction [...] ne nous ont laissé que d'ingénieuses hypothèses. Rousseau a porté sa brillante imagination dans un sujet purement matériel, et il s'est égaré” (Blanqui, 1826, p. 10).

la solution du problème social qu'au travers du prisme de leur imagination et comme en poètes ; les économistes seuls y ont appliqué la méthode expérimentale, et ce n'est réellement qu'entre leurs mains que l'économie politique est devenue une science d'observation" (ibid., p. 372). Et encore, cela ne se fit véritablement que plus tard : au début du XIXe siècle.

C'est pourquoi, pour finir, la Révolution demeure inachevée. Distinguant, comme beaucoup d'autres auteurs à l'époque, une révolution politique d'une révolution économique, Blanqui ne peut que noter, dans son optique, le décalage qui existe entre les deux. La première serait largement effectuée, voire achevée, la seconde encore à faire. "Quand les fondateurs de la science mirent la main sur les matériaux épars dans les livres des philosophes, ils trouvèrent l'opinion publique préparée aux discussions d'intérêt social, et ils n'eurent plus qu'à prendre la parole pour se faire écouter. Mercier de la Rivière était, assurément, moins éloquent que J.-J. Rousseau, et certes Adam Smith n'est pas un aussi grand écrivain que Montesquieu". Mais les encyclopédistes, "hardis frondeurs", "semblaient plus occupés de détruire que de réformer. Aussi leur triomphe a-t-il précédé de longtemps celui des économistes, et la révolution politique dont ils furent les premiers apôtres a-t-elle eu le temps de faire le tour du monde, avant que la révolution économique ait seulement choisi ses premiers champs de bataille. La liberté civile et religieuse est assurée dans presque toute l'Europe ; la liberté commerciale y est encore à naître. Il y a un droit des gens politique ; il n'y a pas de droit des gens industriel" (ibid., p. 376 ; voir aussi ibid., p. 382). "En émancipant les hommes, on leur laissait les fers aux pieds ; la liberté allait leur devenir plus funeste que la servitude" (ibid., p. 487).

IV

Dans le domaine des faits, la révolution reste donc encore à réaliser en économie. En revanche, au plan de la théorie, ce que l'on appellerait aujourd'hui une révolution scientifique s'est bel et bien produite à l'issue de la période. Car, toujours selon ces mêmes commentateurs, les erreurs dont il a été question plus haut étaient aussi dues à une mauvaise méthode d'élaboration théorique. Le

jugement de Blanqui sur Rousseau est symptomatique à cet égard⁸ : il n'est pas isolé, et se répète pour les économistes. "Le principal mérite des économistes fut de soulever les plus hautes questions de l'économie politique, et celui de Turgot d'en essayer la solution pratique [...] mais ce n'est pas à eux qu'était réservé l'honneur d'en poser les bases d'une manière solide et durable. Ils n'en avaient aperçu que sous un faux jour les faces principales [...]. Au lieu de procéder par la méthode expérimentale et par l'observation des faits, ils avaient proclamé comme des dogmes infaillibles certaines formules [...]. Lorsqu'ils rencontraient sur leur chemin un argument capable de modifier leur croyance en ces dogmes, ils s'efforçaient de le rattacher à leur système par des hypothèses ingénieuses ou hardies, et ils tombaient, sans s'en apercevoir, dans le gouffre des utopies" (ibid., pp. 341-342).

La période révolutionnaire permit de sortir de l'impasse. Comment ? Par l'accumulation de faits nouveaux dans tous les domaines de la vie économique et sociale. "Il était impossible que les grandes expériences exécutées en France et en Angleterre, pendant la longue lutte que ces deux nations ont soutenue l'une contre l'autre, ne fournissent pas à l'économie politique de nouveaux éléments d'observations et ne contribuassent point à son avancement" (ibid., p. 399). "Que conclure donc de cet amalgame incohérent de doctrines libérales jusqu'à l'anarchie et, comme on dit de nos jours, gouvernementales jusqu'à l'arbitraire ? Que les véritables principes de la physiologie sociale étaient encore peu connus, parce que les expériences décisives n'étaient pas encore faites, et que l'économie politique était encore pour les plus beaux génies une science d'imagination" (ibid., pp. 374-375)⁹. "De ce jour, on comprit qu'il n'y avait rien d'absolu dans la physiologie sociale ; elle passait naturellement au rang des sciences d'observation, et ses jugements devaient être fondés sur l'expérience et la comparaison des faits accomplis, plutôt que sur des théories primitives.

8. "Que conclure donc de cet amalgame incohérent de doctrines libérales jusqu'à l'anarchie et, comme on dit de nos jours, gouvernementales jusqu'à l'arbitraire ? Que les véritables principes de la physiologie sociale étaient encore peu connus, parce que les expériences décisives n'étaient pas encore faites, et que l'économie politique était encore pour les plus beaux génies une science d'imagination" (ibid., pp. 374-375).

9. "Quel magnifique sujet d'étude pour les économistes ! Que de faits présentaient à leur observation cette longue série d'événements nouveaux dans l'histoire de la science, la division de la propriété, l'abolition des jurandes, des impôts indirects, les emprunts publics, l'amortissement, le papier-monnaie, la suspension et la reprise des paiements de la Banque, et par dessus tout, ce contraste étonnant de résultats opposés pour des causes semblables, et de conséquences semblables pour des causes opposées !" (ibid., p. 397).

Je ne crains pas d'affirmer que c'est de cette vaste encyclopédie, qui date de 1789 [...], que l'économie politique a tiré ses matériaux les plus précieux et les bases les plus solides de ses doctrines" (ibid., pp. 397-398).

Le premier auteur véritablement scientifique, tirant les leçons, *post factum*, de la période, est Jean-Baptiste Say (ibid., p. 398). "Le moment était venu de conclure, et de résumer en un corps de doctrine les théories qui ressortaient naturellement de cette masse de faits nouveaux et inouïs [...]. C'est ce que fit J.-B. Say, en publiant la première édition de son *Traité d'économie politique*, sous le consulat de Bonaparte. De ce livre date réellement en Europe la création d'une méthode simple, sévère et savante pour étudier l'économie politique..." (ibid., p. 400).

Mais cette révolution scientifique n'est pas seulement en rapport avec la "méthode expérimentale". Elle concerne aussi les bornes posées à la discipline, et donc à la portée de la réflexion théorique en la matière. C'est ainsi qu'un double mouvement d'achèvement se serait effectué, à la fois restrictif et expansif. Ici encore, et sur les deux plans, Say est censé innover.

Une première délimitation, restrictive, concerne la frontière tracée entre l'économie politique et la politique, contestant, en apparence tout au moins, le projet antérieur de "science sociale". Le principal mérite du *Traité* de Say "fut d'avoir défini nettement les bases de la science. J.-B. Say en sépara la politique avec laquelle les économistes du XVIIIe siècle l'avaient sans cesse confondue, et l'administration dont les Allemands la croyaient inséparable. Ainsi réduite à des limites plus précises, l'économie politique ne risquait plus de se perdre dans les abstractions de la métaphysique et dans les détails de la bureaucratie. J.-B. Say la rendait indépendante en l'isolant, et il prouvait que son étude convenait aux monarchies aussi bien qu'aux républiques" (ibid., p. 400).

Villeneuve-Bargemont, s'il considère ce mouvement de manière très critique, ne le constate pas moins. "M. Say annonçait son intention de séparer entièrement l'économie politique [...] de la politique proprement dite et des considérations sociales, religieuses et morales [...]. Du reste, la majeure partie des questions morales qui se rattachent à l'économie politique, ne sont à ses yeux que secondaires et souvent même étrangères à la science. Il ne les envisage que dans leur seul rapport avec la production des valeurs utiles. Il avance même, à cet égard, des propositions hardies et paradoxales, faites pour

alarmer les gouvernements, la religion, le droit de propriété même ; car uniquement préoccupé de l'augmentation des produits, il semble souvent signaler ces institutions comme plus nuisibles qu'utiles à l'accroissement de la richesse publique. Toute sa doctrine industrielle repose sur la nécessité d'exciter et de multiplier indéfiniment les besoins et les jouissances physiques des classes ouvrières, et, cependant, de produire au plus bas prix possible" (1841, t. II, pp. 264-265).

Deuxième aspect de la question : un mouvement expansif, en sens contraire, consiste simultanément en un élargissement de la réflexion théorique en économie afin de prendre en compte les problèmes de la "distribution" et de la "consommation", et non plus seulement les phénomènes de la production ou de la création des richesses. On a reproché à Say de réduire l'économie politique "aux proportions étroites de la chrématistique ou de la science des richesses ; il a très bien prouvé que l'économie politique n'avait commencé à être une science qu'à dater du jour où ses limites avaient pu être exactement tracées, et il a protesté dans ses derniers écrits contre le projet qu'on lui avait supposé de la vouloir restreindre à l'analyse abstraite des lois de la production" (Blanqui, 1837, p. 404). "L'économie politique n'était que la science de la production des richesses. Il était réservé à un français de compléter l'œuvre et de nous initier aux mystères de la distribution des profits du travail, en même temps qu'il nous faisait connaître les phénomènes si variés de la consommation des produits. La situation de la France était très favorable à cette étude, après les orage de notre révolution. N'avait-on pas essayé de tous les systèmes et poussé jusqu'à leurs dernières conséquences les principes les plus hasardés ?" (ibid., pp. 399-400).

Ces propos mis à part, l'ensemble des considérations qui précèdent explique donc, finalement, le jugement négatif porté sur la période¹⁰. "Aussi n'y a-t-il

10. Les positions et les développements analytiques de Say sont étroitement tributaires des débats de la période révolutionnaire. Mais Say n'en fait pas mention. Le succès de son *Traité*, en 1803 mais surtout à partir de la seconde édition de 1814, consacre cet effacement des sources : et à cet effacement volontaire s'ajoute un effacement involontaire dû à la postérité qui se réfère à cette œuvre. On s'explique par là, également, l'attention portée plutôt à l'histoire économique de la Révolution, soit comme application incomplète et/ou avortée du programme libéral, soit comme accumulation de faits nouveaux à expliquer. Enfin, les historiens de la pensée économique ayant souvent considéré Say comme un auteur mineur, un simple divulgateur des doctrines d'Adam Smith, leur dédain (ou leur négligence) a été répercuté, nécessairement, sur ses sources, même implicites, et donc sur la période précédant la publication du *Traité* et postérieure à 1776.

rien de nouveau dans la science, de 1789 à 1814”, affirme Blanqui de manière abrupte, “si ce n’est l’expérience des faits accomplis et la facilité d’en tirer les conséquences pour marcher en avant et pour achever l’œuvre de nos pères” (1837, pp. 386-387). Villeneuve-Bargemont n’est pas d’un avis très différent, pour qui le *Traité* de 1803 constitue “l’écrit le plus important qu’ait produit alors la France sur cette science à peu près oubliée depuis quinze ans” (1841, t. II, p. 263)¹¹.

V

Les décennies suivantes ne furent pas plus clémentes. En schématisant, les rectifications de jugement furent, dans l’ensemble, timides et tardives. L’angle d’attaque se fit aussi plus analytique, et en même temps plus rétrospectif, renouant ainsi en quelque sorte avec les “discours préliminaires”.

11. Dernier thème traité par Blanqui, et autre écho des controverses révolutionnaires et post-révolutionnaires : la comparaison avec la Grande-Bretagne, déjà esquissée, on l’a vu, au niveau théorique, est poursuivie au niveau empirique de l’histoire économique et de ses incidences. “Les longues guerres entre la France et l’Angleterre, en jetant les deux pays dans la nécessité des mesures extrêmes et des essais hasardeux, n’ont pas moins contribué que les écrivains économistes à la solution de plusieurs problèmes importants” (Blanqui, 1837, pp. 392-393). De ce point de vue, les innovations décisives qui virent le jour en Angleterre (le “crédit public moderne” notamment) ne sont pas (nécessairement) dues à la réflexion théorique qui, de l’autre côté de la Manche aussi, battait quelquefois la campagne : “Les théories de finances les plus extravagantes furent proclamées comme des maximes positives du gouvernement” (ibid., p. 393). La réalité joue en quelque sorte un bon tour à la théorie : voilà qui semble valider le jugement de Røederer, selon lequel “en matière de finance, les exemples sont plus concluants que les livres, et l’expérience plus imposante que les plus grandes autorités. . .” (*Journal d’économie publique, de morale et de politique*, vol. II, 20 nivôse an 5, p. 227), ou encore celui, lapidaire, de G. Pecchio : “au siècle dernier [. . .] l’Angleterre parut se gouverner en dépit de ses économistes” (1832, p. 27).

La meilleure illustration de ce défi à la théorie est sans doute ce qui advint lors de la suspension de la convertibilité de la livre en 1797. “Certes, si quelque doctrine était judicieuse et solide, c’était celle d’Adam Smith sur la constitution des banques, et sur la nécessité pour elles de limiter leurs émissions de billets [. . .]; un jour, pourtant, la banque d’Angleterre [. . .] se trouva forcée de suspendre ses paiements en numéraire. C’était une véritable banqueroute [. . .] [qui] dans les circonstances où se trouvait l’Angleterre, semblait devoir entraîner les plus affreuses catastrophes. Il n’en fut point ainsi [. . .]. A peine on s’aperçut d’une différence légère entre le taux de l’or et celui du papier, et l’exportation des espèces sembla n’avoir eu d’autre conséquence que de donner une destination plus productive aux richesses monétaires. Quand, plus tard, les émissions dépassèrent les limites dans lesquelles la fabrication du papier-monnaie avait été contenue, il n’en résulta qu’une hausse générale des salaires et des prix. La nation semblait être devenue plus riche parce que le chiffre des salaires était plus élevé, et cette élévation produisit une surexitation générale dans le travail national” (Blanqui, 1837, pp. 394-395). Le paradoxe est encore accentué par les effets négatifs du retour à la convertibilité, après la chute de l’Empire (ibid., p. 396).

Dans un premier temps, cependant, le contenu des œuvres de la période n'est toujours pas vraiment abordé. En 1848, par exemple, la Société d'économie politique proteste énergiquement contre la suppression, par le Gouvernement provisoire, de la chaire d'économie au Collège de France, occupée par Michel Chevalier. Elle rappelle à cette occasion le lien indissoluble qui est censé exister entre l'enseignement de l'économie politique et la liberté, et rappelle l'œuvre des conventionnels en la matière. Léon Faucher déclare à Lamartine que la mesure du Gouvernement provisoire supprime "un enseignement qui était la conquête de la Révolution, et cela à un moment où il se répand dans toute l'Europe" (1848, p. 117). Avant la "première Révolution", affirme Victor de Tracy de son côté, "la science de l'économie politique fut fondée en France par des hommes éminents [...]. Les principes de ces hommes de bien dominèrent dans les conseils de l'illustre Assemblée nationale constituante" (p. 118). Si "le règne de la force" et les "épouvantables convulsions" interrompirent momentanément cet état de faits, tout rentra dans l'ordre après Thermidor et la Constitution de l'an III, et l'économie trouva une place de choix dans le programme des écoles centrales¹² et au sein de l'Institut. Mais l'Empire détruisit tout... La Restauration tint également l'économie politique à l'écart des enseignements, et seul le gouvernement de Juillet rétablit la classe des Sciences morales et politiques à l'Institut et créa même la chaire du Collège de France. "Ainsi on le voit, la science économique et la liberté ont eu la même destinée; elles ont été protégées ou proscrites, estimées ou dédaignées, dans les mêmes temps et dans des circonstances pareilles" (1848, p. 119).

Quant aux controverses autour de la Révolution, qui occupent quelques économistes libéraux au cours des années qui encadrent 1848¹³, elles n'apportent pas de réévaluation des écrits de l'époque. Chacun campe sur ses positions.

Mais après le second Empire, une rectification théorique vint. Elle est celle, timide au demeurant, de Henri Baudrillart (1873) qui entend explorer "ce chapitre oublié et presque inédit de l'histoire de l'économie politique" (p. 396). Il consacre son article à la première chaire publique d'économie, créée en 1795 à l'École normale, dont le titulaire fut Alexandre Vandermonde, et qui fut curieusement oubliée en 1848 dans la protestation solennelle de la Société d'économie

12. Victor de Tracy rappelle ici le rôle de son père à ce propos.

13. Voir par exemple Joseph Garnier (1847) et H. Baudrillart (1850).

politique. “Le nom de Vandermonde n’est pas prononcé par les historiens de l’économie politique en France. C’est un oubli doublement injuste. Oubli pour un homme de mérite [. . .]. Oubli pour un moment historique bien mêlé et bien troublé assurément, mais qui fut fécond en grandes pensées, en fondations ou en projets pleins d’avenir, destinés à représenter d’une manière permanente, à propager avec efficacité les sciences qui touchent à l’avancement de l’esprit humain et au progrès de la société. C’est cette même inspiration de haute culture intellectuelle, d’où devait sortir l’Institut, qui créait l’enseignement de l’école normale supérieure et les diverses écoles normales et centrales répandues sur le territoire [. . .]. On peut conclure de là, et cette preuve n’est pas la seule qui s’offrirait, que la Convention elle-même ne méconnaissait pas la valeur théorique d’une science dont elle avait plus d’une fois sacrifié les principes en alléguant la nécessité des circonstances” (ibid., pp. 378-379).

Autre timide réhabilitation : celle d’Alphonse Courtois, en 1892. À l’occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société d’économie politique, Courtois, secrétaire perpétuel de la Société, entend dresser un tableau de l’évolution de la pensée économique en France pendant les 50 années qui précédèrent cette fondation, et dire un mot sur les économistes qui formèrent cette sorte de société informelle qu’il appelle “Société des économistes”. Après avoir rappelé le rôle éminent joué par Quesnay, Turgot et Smith, il déclare : “Après eux la science économique, comme une science qu’elle est, a progressé. Des esprits éminents, tant en Angleterre qu’en France [. . .], ont préservé les débuts dans la vie de cette jeune science des dangers du premier âge, favorisé le développement de sa forte constitution, assuré son avenir. Sans détourner les yeux de la glorieuse auréole à travers laquelle nous apparaissent les illustres fondateurs de la science économique, il nous sera permis, c’est même pour nous un devoir, de rendre justice aux travaux de diverses natures de ceux qui les ont suivis, non seulement des généraux en chef de cette armée intellectuelle, mais aussi des simples officiers qui ont contribué à vulgariser la science, s’inspirant respectueusement, mais avec une libre et parfois judicieuse critique, des œuvres de leurs chefs de file. Ces citoyens de la République économique voient trop souvent, non seulement leurs travaux, mais même leurs noms ignorés de la génération actuelle. Les progrès auxquels ils ont contribué, quelque modeste que soit la part de certains, sont acquis ; on ne cherche plus à qui on les doit” (1892, pp. 261-262). Quant aux noms cités pour la période 1789-1803, ce sont,

sans surprise, ceux de Vandermonde, de Rœderer, des collaborateurs de ce dernier au *Journal d'économie publique, de morale et de politique*, de Garnier, de Say (dont Courtois surévalue grandement le rôle de chroniqueur économique à la *Décade Philosophique*), de Destutt de Tracy, de Canard, ou bien encore de Droz, Dutens, Mollien, Ganilh, Monthyon et Sismondi.

Il faudra cependant attendre les écrits d'Edgard Allix, au début de ce siècle, pour qu'un véritable effort, bien qu'isolé, soit accompli dans la prise en compte de la période révolutionnaire en matière d'histoire de la pensée économique proprement dite.

VI

Pour ce qui concerne la mise en perspective des jugements précédents, il convient, bien sûr, de se pencher sur les opinions exprimées par les contemporains, tout en évitant de les prendre au pied de la lettre. Là aussi, des erreurs de perspective sont possibles, et si les écrits de l'époque nous renseignent sur l'état d'esprit de leurs auteurs, celui-ci reste à apprécier à sa juste mesure : ce serait là, cependant, l'objet d'une autre étude.

Ce qui frappe tout d'abord, dans la majorité des ouvrages, discours ou pamphlets, et quelle que soit l'année de publication dans la décennie examinée, c'est le grand discrédit, apparent tout au moins, dans lequel sont tombés les physiocrates. Ce discrédit ne date pas de la Révolution : mais il persiste, comme si l'on n'avait pas fini de régler les comptes et comme s'il était plus difficile qu'on ne le pensait a priori de se défaire de l'emprise de la secte. Un exemple parmi d'autres, et des plus modérés : celui de Roucher, traducteur de Smith, qui, dans son Avertissement à la *Richesse des nations*, note que "la France a produit sans doute des ouvrages qui ont jeté des lumières partielles sur les différents points de l'économie politique. Ce serait trop d'ingratitude que d'oublier les services rendus à la patrie par les travaux des Écrivains Économistes. Les jours de la détraction et du ridicule sont passés ; ils ont fait place à ceux de la justice : et quels que soient les écarts, les conséquences forcées où l'esprit de système ait pu entraîner une association de citoyens honnêtes et philosophes, il n'en est pas moins reconnu aujourd'hui qu'ils ont donné le signal à la recherche des vérités pratiques, sur lesquelles doit s'élever et s'asseoir la richesse des Nations" (1790, pp. VII-VIII). En 1800, encore, Rœderer ouvre son cours au Lycée en déclarant

(renvoyant ainsi les physiocrates et les “financiers” dos à dos) : “Je voudrais voir s’il serait possible de sauver la science économique du ridicule qu’ont attiré sur elle et la secte économiste et la secte financière. L’assemblée constituante semble avoir tenu un juste milieu entre les deux partis” (1800-1801, pp. 4-5).

Mais que reproche-t-on au juste à Quesnay et à ses amis ? En schématisant fortement, cinq grands types de griefs leur sont adressés. On les accuse, en premier lieu, d’avoir élaboré et diffusé une doctrine au mieux incomplète, et, au pire, totalement erronée, aux incidences néfastes de politique économique. Le problème de l’impôt unique est, bien entendu, soulevé. Mais d’autres aspects sont aussi visés, et notamment la signature du Traité de Commerce en 1786. “Ces imprudents sectaires qui ont tant jeté de fausses idées parmi nous sur le commerce, et qui s’arrogeaient le nom d’économistes qu’ils ont rendu ridicule, ignoraient qu’ils n’étaient que des mannequins” et qu’ils faisaient le jeu de l’Angleterre, déclare Vandermonde dans son Rapport de 1794 (1795a, p. 6). Et l’on peut lire, dans le *Dictionnaire universel* de Peuchet, que le Tableau Économique n’est qu’une “espèce de hiéroglyphe qui n’apprend rien, et semble établi sur de fausses bases”.

En second lieu, les critiques stigmatisent le dogmatisme des physiocrates, et, précisément, leur sectarisme. Il était devenu presque rituel, dans beaucoup d’écrits ou de discours, de brocarder la “manie sectaire” et le “jargon mystique” de Quesnay et de ses disciples, qui attirèrent sur l’école “tant de ridicule” dès avant 1789 (J. A. Creuzé-Latouche, 1795, p. 2). Ce jugement est évidemment partagé par ceux que la Révolution avait traumatisés. La Harpe constitue, à ce sujet, un bon exemple. Dans son cours, professé après Thermidor, Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne, il insère des “Fragments sur les Économistes” (1813-1814, t. XI, pp. 239-246) et se penche sur la question de la physiocratie dans la mesure où la secte “a contribué à ce penchant des esprits au changement et à l’innovation, qui se fit sentir vers le milieu de ce siècle, et qui est toujours un grand mal quand on n’est pas sûr des moyens et de la mesure d’un bien” (p. 246). Il rappelle alors que “tout le monde leur a reproché les vices de leur manière d’écrire, qui non-seulement n’était pas celle du sujet, mais qui en était l’opposé ; une emphase prophétique quand il s’agissait des objets les plus familiers ; un enthousiasme d’illuminé quand il ne s’agissait que de raison ; un ton d’oracle même quand ils n’en avaient que l’obscurité ; la

répétition solennelle du mot d'évidence, sorte de puissance que l'on compromet en la prodiguant hors de son domaine, qui est la philosophie" (pp. 241-242).

En troisième lieu, les physiocrates se voient reprocher (à tort, sans doute, mais les apparences jouent contre eux) leur alliance avec le despotisme et une doctrine profondément anti-démocratique. Là aussi, les critiques sont plus ou moins nuancées, selon leur provenance : elles vont de la condamnation péremptoire de l'attitude politique de Quesnay et de ses amis, au simple refus d'un régime d'assemblée dans lequel les propriétaires fonciers possèderaient, seuls, le droit de vote. Peu important, d'ailleurs, les véritables intentions des physiocrates ; comme aux philosophes en général, on leur fait grief de l'auditoire qu'ils ont eu. Après Thermidor, Lakanal, par exemple, se fait l'interprète de cette opinion : "les philosophes ont proposé quelquefois leurs vues [...] à des rois... C'était leur proposer de mettre à bas leur trône [...]. D'Alembert a été auprès de Frédéric, et Diderot a été auprès de Catherine. Et la Russie est restée peuplée de barbares, et la Prusse est restée peuplée d'esclaves" (1794a, p. 347). Mais il plaide cependant pour les circonstances atténuantes et met tout sur le compte de "cette simplicité de caractère qu'on nourrit dans la retraite et dans les profondes méditations". Il leur reproche simplement leur naïveté : comment ont-ils pu méconnaître le fait que "les tyrans ont leur instinct, comme les bêtes féroces" (ibid.) ?

Des trois premiers types de griefs découle, en conséquence, un quatrième reproche : celui d'avoir gelé la réflexion théorique, d'avoir provoqué, au cours des décennies qui précèdent la Révolution, le retard de l'économie politique en France. La comparaison avec la Grande-Bretagne s'impose ici naturellement, qui voit, en une décennie, publiés les ouvrages de James Steuart et d'Adam Smith. L'Angleterre, écrit Roucher en 1790 dans son Avertissement du traducteur à la deuxième traduction française, par ses soins, de la *Richesse des Nations*, "a sur nous l'avantage d'avoir au monde un système complet de l'économie sociale. Cette partie, la plus belle et la plus utile de toutes celles qui composent l'ensemble des connaissances humaines, se trouve dans l'Ouvrage de M. Smith, approfondie et développée avec une sagacité qui tient du prodige" (1790, pp. VIII-IX.). La première année de la Révolution voit aussi, par ailleurs, le début de la publication de la traduction française de la *Recherche* de Steuart, provoquée par Vandermonde, et accueillie en ces termes par *Le Moniteur* (24 juin 90) : "Il est certainement très fâcheux que cet ouvrage n'ait pas

pu paraître plus tôt, l'Assemblée nationale ayant successivement saisi presque toutes les matières traitées dans cet ouvrage, qui doit faire le code d'économie des nations modernes. Il faut observer, à ce sujet, que les principes de cette science sont bien plus facilement connus en Angleterre qu'en France ; plusieurs siècles d'observations et surtout de liberté donnent à cette nation un grand avantage sur nous, et les Anglais marchent d'un pas plus ferme dans une carrière qui est encore, pour les autres, semée d'erreurs et de systèmes, fruits nécessaires de l'ignorance des faits, ou même d'une imagination plus ou moins dérégulée."

Il est juste de noter, cependant, que les physiocrates ne sont pas tenus pour les seuls responsables de cet état de fait : le despotisme en constitua une autre cause puissante. Mais la "secte" ne s'en démarqua pas. J. A. Creuzé-Latouche, par exemple, note que les causes du retard pris par l'économie politique en France sont anciennes. Elles sont liées au régime monarchique, et non pas à la Révolution qui, au contraire, devrait constituer un facteur favorable à une reprise théorique. Le dogmatisme des physiocrates est simplement venu s'ajouter au sentiment de l'inutilité de toute recherche en la matière en raison d'un régime politique qui, de toute façon, n'en aurait tenu aucun compte. "Mais la juste défaveur qu'eurent l'affectation dogmatique et les erreurs de quelques économistes, parurent refroidir les Français pour cette science qui ne semblait pas leur présenter alors un pressant intérêt. En effet, sous un régime où les arts les plus utiles étaient flétris, où les lois n'étaient que les volontés d'un aveugle despote, et l'administration, le patrimoine exclusif d'un très petit nombre de privilégiés ; quel goût pouvait avoir le public pour d'abstraites spéculations, dont aucune probabilité ne pouvait promettre une heureuse application ?" (1795, p. 2).

En cinquième lieu, enfin, vient un autre corollaire, souvent implicite, des griefs précédents : aux erreurs théoriques, au dogmatisme et au gel de la pensée économique, à l'alliance avec le despotisme, s'ajoute le retard de l'enseignement de l'économie politique, toujours eu égard à la situation qui prévalait à l'étranger, en Grande-Bretagne et en Italie tout particulièrement. Ce reproche n'est, à notre connaissance, pas formulé directement : mais le contexte et les allusions contenues dans les propos montrent que le retard de l'enseignement et celui de l'élaboration conceptuelle sont liés, et que les physiocrates ne sont, là encore,

pas épargnés. Accusation injuste, assurément : mais les apparences ont joué, une fois encore, contre Quesnay et ses disciples.

Dans son rapport prônant l'instauration des Écoles centrales, 26 frimaire an III (16 décembre 1794), Lakanal avait proposé un enseignement d'agriculture et de commerce : "pourquoi l'agriculture, le commerce, les arts et métiers, n'ont-ils jamais eu leurs écoles ? Pourquoi les a-t-on livrés à la routine de l'instinct ou à l'intérêt de la cupidité ? Croyait-on à l'impossibilité de les réduire en principes ? ou pensait-on qu'en ce genre les méprises fussent sans conséquence, et la perfection sans valeur ? Vous vengerez les arts et métiers, l'agriculture et le commerce, de cet oubli des nations : non en allant, comme les rois, poser sur le soc, en un jour solennel, une main protectrice ; cette vaine cérémonie avilit ce qu'elle a l'air d'élever ; mais vous lui assignerez des instituteurs qui abrègent, qui assurent la marche de l'industrie. L'expérience démontre l'utilité de ces sortes d'établissements. Le célèbre Smith a donné à Édimbourg des leçons sur le commerce, dont la réunion et l'ensemble ont formé [...] l'ouvrage peut-être le plus utile aux peuples de l'Europe" (1794b, p. 494).

Creuzé-Latouche constate le retard pris par l'enseignement de la discipline en France, tout comme il avait fortement souligné celui pris par la théorie. Dangereuse pour le trône comme la diffusion de toute autre lumière, et inutile quant aux chances de mise en œuvre effective des principes divulgués, cette instruction de l'économie politique fut négligée en France alors qu'elle ne le fut pas "par plusieurs nations étrangères, pour laquelle elle nous ont donné l'exemple, que nous n'avons pas suivi, d'instituer des professeurs, et sur laquelle elles ont eu l'avantage de nous fournir les meilleurs livres élémentaires" (Creuzé-Latouche, 1795, p. 2). Vandermonde, enfin, n'hésite pas à déclarer que, "parmi les événements remarquables de la révolution, on pourra compter un jour la création d'une chaire d'économie politique [...]. Rien ne prouvera mieux que le calme de la philosophie n'a pas cessé de régner au milieu de la tourmente" (1795b, t. II, p. 233). Sur ce point, on l'a vu, l'opinion des libéraux du XIX^e siècle n'est pas différente.

Pour être complet, cependant, il faut noter que deux autres obstacles au moins se dressaient, à l'époque, sur la voie de l'instauration d'un enseignement théorique en la matière. Le premier découle de la théorie libérale elle-même : l'idée selon laquelle il suffit de tout laisser aller librement pour que tout aille

pour le mieux a pu faire croire à certains que, le “laissez-faire” et le “laissez-passer” une fois réalisés, il n’y avait plus rien à dire sur la question, et qu’un enseignement était, par conséquent, inutile¹⁴. Le second obstacle, lui, pouvait découler d’attaques de certains publicistes comme Mercier¹⁵.

14. Voir G. Faccarello, 1989a, pp. 85-86. L’idée persiste, et on la retrouve encore, d’une certaine manière, sous une forme atténuée, chez G. Pecchio (1830, Introduction). L’opinion contraire, cependant, est largement majoritaire. Voir les écrits de Condorcet, par exemple, dont les idées sont reprises par Røederer : “De tous les cours professés en ce Lycée, celui qui exigerait du professeur le plus de talent serait un cours d’économie publique. Le moindre malheur de la science économique est d’être embarrassée de préjugés, entourée de préventions, dénuée d’expériences notoires et concluantes : elle est de plus une science abstraite et compliquée ; on ne peut y attaquer l’erreur que par de longues analyses ; les vérités ne s’y laissent approcher que par l’étude la plus obstinée. L’amour du bien public peut seul aujourd’hui amener ici des auditeurs” (Røederer, 1800-1801, p. 3).

15. Dans le *Journal d’économie publique, de morale et de politique* (vol. I, 20 vendémiaire an 5), l’auteur (qui signe J. M.) d’un compte-rendu de l’*Abrégé élémentaire des principes de l’économie politique* de Germain Garnier s’insurge en ces termes contre les idées de L. S. Mercier : “Le citoyen Mercier se récriait dernièrement sur le professorat, et dans le nombre de sciences qu’il voudrait soustraire à des professeurs, il comprend nommément la science de l’économie publique. Il y a des livres, dit-il. L’objection serait recevable s’il n’y avait qu’un livre et qu’il fût bon [...]. Courrez-vous le risque que les citoyens, appelés par la constitution à la direction des affaires publiques, arrivent aux législatives avec des principes discors, et que ceux qui seront imbus d’une doctrine fautive y composent la majorité, qu’ils fassent des lois qui [...] diminuent au lieu d’accroître la richesse nationale ? Non, il faut un enseignement sain et uniforme. Sain, parce qu’une doctrine fautive, pire que l’ignorance absolue, mène à la destruction ; uniforme, parce que la discordance dans l’instruction mène à la diversité dans les opinions, celle-ci aux débats, aux animosités, aux passions, aux écarts de l’amour-propre offensé, à l’accaparement des voix dont le nombre fait les lois. S’ensuit-il qu’il faudra un professorat perpétuel pour la science économique ? — Cette science a un objet trop important, la richesse nationale, pour entrer en calcul avec l’épargne mesquine des frais du professorat. L’épargne fera gagner un au trésor public et fera perdre cent à la richesse nationale. Il faut des professeurs de la science de l’économie publique tant et si longtemps que l’économie publique sera une science, et ce sera jusqu’à ce que tous les citoyens, ou du moins, tous ceux qui seront susceptibles d’éligibilité, sachent et sachent bien ce qu’il faut faire, pour que la masse des choses consommables [...] fasse annuellement des progrès et prenne tout l’accroissement que permet le territoire national ; ce qui constitue essentiellement la prospérité et la puissance de la nation. Ne parlons donc pas encore de retrancher de la liste des professeurs nécessaires, ceux de la science de l’économie publique. ‘Cette science, dit Lavoisier, comme presque toutes les autres, a commencé par des discussions et des raisonnements métaphysiques. La théorie en est avancée ; mais la science pratique est dans l’enfance ; et l’homme d’Etat manque à tout instant de faits sur lesquels il puisse reposer ses spéculations.’ Ajoutez donc jusqu’à la virilité de la science la suppression de son enseignement [...]. Quant à présent, estimez-vous heureux de voir encore des hommes tels que Garnier, s’occuper d’en recueillir les principes avoués et de les soumettre à une méthode lumineuse ; et tâchez surtout d’obtenir d’eux qu’ils se consacrent à les développer dans vos écoles publiques” (ibid., pp. 214-215).

VII

Pourtant, à l'évidence, les catégories physiocratiques imprègnent bien des discours et bien des écrits : il n'est qu'à se référer au concept d'avance, ou de produit net (même interprété différemment) pour s'en convaincre. Mais, et ceci doit être souligné, ce n'est pas aux seuls membres de la secte que l'on fait référence (le plus souvent de manière implicite) en les utilisant : c'est surtout à Turgot que l'on se rapporte constamment, et c'est autour de son nom que se forme une certaine unanimité.

Cependant, Turgot mis à part, les références concernent aussi d'autres auteurs récents. Fait marquant de la période, et comme il ressort de ce qui vient d'être souligné dans les paragraphes précédents, ceux-ci sont étrangers : Steuart, et Smith surtout, sont extrêmement sollicités. À l'appui du cours qu'il professe à l'École normale en 1795, Vandermonde conseille vivement la lecture des ouvrages de Steuart et de Smith. Il qualifie la *Richesse des nations* de "livre excellent" et il souhaite le voir "entre les mains de tout le monde". Quant à la *Recherche* de Steuart, ouvrage "moins connu" mais "plus étendu", il en recommande la lecture "d'une manière particulière". "Je ne connais point de traité complet sur l'économie politique", ajoute-t-il ; "aucun ne rassemble toutes les connaissances qu'on a acquises jusqu'à ce moment-ci sur cette matière : mais le plus complet que je connaisse, celui qui me paraît le plus digne d'être étudié, c'est le livre intitulé, *Essais sur les principes de l'économie politique* [sic], par James Steuart ; ce livre est écrit il y a longtemps. Je crois qu'il a paru en 1767, peut-être vingt ans [sic] avant le livre de Smith ; il a été traduit en 1789, à ma sollicitation [...]. Steuart paraît rebutant à celui qui y jette les yeux pour la première fois ; il est difficile à lire : peut-être est-ce une cause du peu de succès qu'il a eu en Angleterre. J'invite ceux qui veulent approfondir l'économie politique, à se procurer ce livre, et à ne point se rebuter" (Vandermonde, 1795b, t. II, pp. 447-448).

Mais le phénomène, là encore, ne date pas de 1789. Dès 1787, Røederer parle de "l'excellent ouvrage de M. Schmitt [sic] sur les richesses, ouvrage qui est à la science de l'économie publique, ce que l'*Esprit des lois* est à la science du gouvernement politique et civil" (1787, p. 26), et bien des auteurs ultérieurs affirmeront en substance la même chose. Certains s'en offusquent d'ailleurs, et jugent quelquefois trompeuses les références constantes à la *Richesse des*

nations : ainsi Saint-Just, dans son discours sur les subsistances, le 29 novembre 1792. “Féraud vous a parlé d’après Smith et Montesquieu. Smith, Montesquieu n’eurent jamais l’expérience de ce qui se passe chez nous” (Saint-Just, p. 383). Mais de telles voix sont, semble-t-il, minoritaires, même si les références ne sont pas, loin de là, toujours inconditionnelles.

De longs extraits de l’ouvrage de Smith sont publiés, en 1790, dans la *Bibliothèque de l’homme public*¹⁶. Quant à la principale publication quotidienne, *Le Moniteur*, il ne tarit pas d’éloges envers les publications presque simultanées de la traduction de Steuart et de la seconde traduction française de Smith. Le 24 juin 1790, un article signé M. Desmond parle du premier auteur en ces termes : “L’ouvrage le plus profond, nous ne craignons pas de le dire, et en même temps le plus lumineux qui ait paru en Angleterre sur cette matière, est celui du chevalier Steuart, dont nous annonçons ici la traduction ; et nous ne doutons pas que le public ne partage et notre étonnement et nos regrets de ce qu’un ouvrage de cette importance ait été connu si tard en France. Il y a déjà plus de vingt ans qu’il a été imprimé à Londres”. Peu de temps après, le 24 août 1790, le même quotidien annonce la parution des deux premiers volumes de la traduction de Smith par Roucher¹⁷ : il y reviendra encore, de manière élogieuse, le 25 octobre 1790 et le 26 mai 1791. Entretemps, le 23 novembre 1790, il souligne la parution des huit premiers volumes de la *Bibliothèque de l’homme public*, et signale les longs extraits de Smith contenus dans les tomes III et IV de cette série.

16. Série co-éditée par Condorcet. Parallèlement, à la suite de la traduction de Roucher, Condorcet devait publier un volume supplémentaire de notes sur l’ouvrage de Smith. Le volume n’a jamais paru : voir G. Faccarello, 1989b, pp. 123 & sq.

17. “La fortune de cet ouvrage infiniment estimé en Angleterre est faite, même en France, depuis longtemps. Nous en avons une première traduction [...]. Toute imparfaite qu’elle est, elle a suffi auprès des savants en économie politique, et de ceux qui s’intéressent à ces matières, pour faire connaître le mérite de l’original. Lorsque la science économique s’est un peu plus répandue [...], on a senti la nécessité d’une traduction nouvelle. Un homme de lettres, que ses talents et ses connaissances désignaient, pour ainsi dire, comme le seul à qui ce travail convînt, M. l’Abbé Morellet, l’avait entrepris, mais ce qu’on aura peine à croire, il n’a trouvé aucun libraire qui ait osé s’en charger. Aujourd’hui ce n’est plus une hardiesse. Ces matières sont devenues à la portée de tout le monde, et depuis que chaque citoyen peut avoir part au gouvernement et doit y prendre un intérêt direct, tous se croient obligés d’en étudier les mouvements et les ressorts, d’en bien connaître toutes les parties.”

VIII

Les qualités reconnues aux ouvrages de Steuart et de Smith sont nombreuses, et il convient d'en noter ici les principales, afin de pouvoir juger, même de manière grossière, du caractère de leur réception et du climat théorique de l'époque.

La première qualité reconnue, de manière assez surprenante (mais, ici, le contraste avec les écrits physiocratiques a dû être patent) est la clarté de l'exposé. Ceci est surtout valable pour ce qui concerne Smith, même si l'unanimité qui semble se faire sur ce point au début de la Révolution s'effritera progressivement et si l'opinion finira par s'inverser par la suite. "C'est surtout par les développements que M. Smith a donné à ses idées, c'est par la manière claire et simple dont il les a présentées, après les avoir approfondies, qu'il a réussi dans sa patrie et parmi nous", peut-on lire dans *Le Moniteur* du 24 août 1790. Le compliment est renouvelé quelques mois après¹⁸. L'auteur de la *Richesse des Nations* n'en a cependant pas le monopole : il avait aussi été adressé à Steuart¹⁹, reprenant en cela les propos du traducteur des *Principes*, Sénovert : "Mais ceux qui les liront avec l'attention qu'elles méritent, seront, sans doute, étonnés que la clarté réunie à la profondeur, la méthode à l'abondance, l'impartialité la plus absolue à la plus sévère discussion, n'aient pas, au bout d'un certain temps, fait naître, en faveur d'un pareil ouvrage, cette espèce d'enthousiasme que peuvent exciter même les sciences exactes, quand, sur un sujet important, on trouve des connaissances profondes réunies à l'invention" (Sénovert, 1789, pp. V-VI).

Deuxième mérite, et de taille, reconnu à ces auteurs étrangers : le fait d'avoir prévu, en quelque sorte, les événements français, ou du moins certains d'entre eux. "Nous nous contenterons d'observer ici qu'il y a une règle sûre pour juger de la sagacité d'un auteur déjà ancien, de la bonté de sa méthode, et de la certitude de ses connaissances : c'est de voir jusqu'à quel point il a rencontré

18. Le 26 mai 1791, après une analyse du contenu des tomes III et IV de la traduction de Roucher, on peut lire : "On sent facilement combien ces importantes questions le deviennent encore plus pour nous dans la circonstance forte où nous sommes. L'auteur y a mis sa méthode, sa clarté, sa sagacité ordinaires, et le ton de la traduction est, comme dans les volumes précédents, parfaitement assorti à celui de l'original."

19. "Tel est l'ordre et la division générale des matières qu'on trouvera traitées dans ce livre, suivant leurs différentes ramifications, avec une méthode, une clarté, et surtout une impartialité dont on les croirait à peine susceptibles" (*Le Moniteur*, 24 juin 1790).

juste sur les événements qu'il a, pour ainsi dire, prophétisés. Sur cet article, nous nous flattons que les lecteurs partageront notre étonnement, en voyant que les conjectures faites il y a près de trente ans se vérifient aujourd'hui de la manière la plus frappante" (Sénovert, 1789, p. VIII). Parmi les avantages actuels qu'offre la traduction de l'ouvrage figure notamment, et en tout premier lieu, celui "de convaincre [...] que la révolution qui s'opère sous nos yeux était dans l'ordre des choses nécessaires : nous devons donc en être d'autant moins alarmés sur les inconvénients inséparables d'un pareil changement, et convenir que si une administration tout à fait insensée n'eût pas pu l'accélérer de dix ans, la plus éclairée et la plus sage n'eût pas été capable non plus de la retarder d'autant" (ibid., p. X). "Le cinquième livre traite en entier de la science des impôts ; on y trouvera les véritables principes qui justifient en politique l'abolition des dîmes, et, par une finesse de l'art vraiment singulière, l'auteur prévoyait et annonce positivement que le clergé de France serait pensionné, et que ses biens serviraient à payer les dettes de l'État." (*Le Moniteur*, 24 juin 1790).

Il est évidemment hors de propos, dans cette introduction, de se pencher sur le contenu de l'accueil de Smith et de Steuart en France, et particulièrement à cette époque : les thèmes retenus, ceux mis à l'écart ou oubliés, les enjeux perçus ou non, tout cela doit faire l'objet d'études à venir. Bornons nous ici à retenir deux autres aspects présentés par les références à ces auteurs : elles suffiront à notre propos. Le premier d'entre eux : Smith ne fait que reprendre Steuart en le complétant. "Nous nous contenterons de remarquer qu'aucun livre ne contient de système plus complet d'économie sociale et qu'aucun par conséquent n'offre plus de moyens d'instruction et d'utilité. M. Smith avait puisé en grande partie ses principes dans l'ouvrage du chevalier Steuart [...] dont il vient de paraître une traduction [...]. Il devait aussi plusieurs idées à ce fameux Law, si mal jugé en son temps et même dans le nôtre, dont les opérations, toujours contrariées par l'autorité, ont été si peu d'accord avec son véritable système, qui mériterait peut-être d'être mieux connu dans ce moment, et qui l'était bien des Anglais" (*Le Moniteur*, 24 août 1790). Sénovert, de son côté, affirme que l'on a souvent copié Steuart sans le citer. "M. Smith lui-même, dans son ouvrage, [...] a fondu, dans les trois premiers livres, tout ce que notre auteur a dit sur les mêmes sujets, mais sans les approfondir autant, parce qu'ils

ne sont que des accessoires à son plan, et qu'il suppose, en quelque sorte, que les développements sont connus de ses lecteurs" (Sénovert, 1789, p. VII).

Cependant, et c'est là le deuxième aspect notable des références, les étrangers (Steuart, Smith, Bentham) sont aussi, et peut-être surtout, perçus comme les continuateurs d'auteurs français ou assimilés : Law, par exemple (on vient de le voir), ou encore Turgot. "Nous doutons qu'on puisse trouver ailleurs [que dans le 4e livre de Steuart] [...] une explication intelligible du fameux système de Law ; le lecteur verra, non sans quelque surprise, que ni les écrivains, ni même les orateurs de nos jours qui en ont parlé, ne l'ont jamais étudié, ou, ce qui est pire encore, ne l'ont pas entendu" (*Le Moniteur*, 24 juin 1790). Rœderer, de son côté, "invite les personnes qui aiment la science à lire [un] petit traité peu connu" : les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* de Turgot. "Ils auront [...] la satisfaction d'y reconnaître qu'un des meilleurs chapitres du livre de Smith, un de ceux qui a le plus contribué à son succès, est entièrement dû à l'ouvrage de M. Turgot, dont il s'est répandu plusieurs manuscrits peu de temps après sa composition" (1800-1801, p. 78). Ce n'est pas Smith, mais Turgot, "le véritable auteur de la théorie des capitaux" (*ibid.*, p. 98). Quant à Bentham, dont Rœderer apprécie les écrits sur l'usure, il "prend le sujet à peu près au point où Turgot l'a laissé"²⁰.

Cet ensemble de remarques doit, bien sûr, être relativisé²¹. Mais il suffit cependant à montrer que le tableau de cette période, peint par les contemporains, contraste plutôt avec celui qui en est tracé par les auteurs ultérieurs. Quant à

20. "Du taux d'intérêt de l'argent", *Journal de Paris*, 22 nivôse an 5 [11 janvier 1797], dans : 1853-1859, vol. V, p. 583.

21. Il faut, bien entendu, ne pas prendre pour argent comptant les affirmations des contemporains. Smith, par exemple, était peut-être connu et apprécié par nombre de ceux qui écrivaient en économie politique, mais il est cité un peu à tort et à travers, en fonction des besoins du moment ou de la cause servie ; ses enseignements sont loin d'être acquis, même chez ceux qui y font référence ("Smith, dont le nom est aujourd'hui dans toutes les bouches, et dont la doctrine est dans si peu de têtes..." écrit Saint-Aubin dans les *Mémoires d'économie publique, de morale et de politique*, t. I, n° VII, p. 325). A-t-on, d'autre part, exagéré la célébrité de Smith aux dépens de celle de Steuart ? "La fortune de cet ouvrage infiniment estimé en Angleterre est faite, même en France, depuis longtemps", peut-t-on lire dans *Le Moniteur* à propos de la *Richesse des nations* : "Nous n'essaierons pas de donner une analyse de cet ouvrage déjà trop connu, et qui par sa nature en est peu susceptible" (*Le Moniteur*, 24 août 1790). "Si la célébrité d'un livre eût déterminé notre choix", écrit de son côté Sénovert, "nous n'aurions peut-être pas entrepris de donner une traduction des recherches du chevalier Jacques Steuart sur les différentes branches de l'économie politique" (Sénovert, 1789, p. V). Voir, à ce sujet, dans ce Prélude, les paragraphes consacrés à l'élaboration théorique à l'étranger.

la réalité, à l'intérêt et à la vivacité des débats, les contributions réunies dans ce recueil en fourniront de nombreux exemples.

IX

Les références aux auteurs étrangers ne sont donc pas véritablement déterminantes, tout comme les attaques portées contre les physiocrates. De toute façon, les uns comme les autres ont écrit avant la période en question : et, ici, nous rencontrons une question sur laquelle il règne, implicitement, beaucoup de confusion. Lorsque l'on affirme que la période révolutionnaire, au sens large, est théoriquement absente de l'histoire de la pensée économique, quel critère d'appréciation utilise-t-on ? Compare-t-on bien ce qui est comparable ? Inconsciemment ou non, prendre, comme référence pour ce qui aurait dû être fait, des auteurs comme Smith, comme Turgot et Say, ou encore Lauderdale, Thornton, Malthus, Torrens et même Ricardo, fausse le jugement : on accuse en quelque sorte la période de ne pas avoir produit des œuvres semblables à celles qui l'ont été, en France ou à l'étranger, pendant des périodes antérieures ou postérieures. Une mise en perspective sereine devrait prendre en compte ce qui s'est passé à l'étranger pendant la décennie, par exemple, qui sépare la réunion des États Généraux de l'instauration du Consulat, c'est-à-dire la période même sur laquelle portent les jugements pour la France. Si cela est effectué, toute affirmation d'une atonie particulière ou d'un retard de l'économie politique française, déjà extrêmement contestable au regard des œuvres publiées avant 1789 ou après 1799, perd, à l'évidence, tout fondement. Cette décennie vit la réflexion économique évoluer de manière approximativement parallèle dans les différents pays : il reste seulement, comme nous tentons de le faire pour la France avec ce recueil, à en mieux juger les contours et la teneur, tant cette période paraît mal étudiée pour les autres nations également. À titre d'exemple, portons notre regard sur l'Allemagne, l'Autriche, et la Grande-Bretagne.

Dans les pays de langue allemande, l'évolution de l'économie politique pendant la période qui nous retient ici est assez troublée. Le déclin de l'Université et de l'orthodoxie caméraliste, conjugué à l'émergence de l'œuvre d'Adam Smith, constitue un mouvement de fond. Grâce aux études de Pierangelo Schiera (1968) et surtout de Keith Tribe (1988), on sait comment la pensée économique allemande, la science camérale, s'organise autour de l'enseignement universitaire, et dans le but de former les administrateurs de l'État. Dans les

années 1760, à Vienne, les ouvrages et les enseignements de Johann Heinrich Gottlieb von Justi et Joseph von Sonnenfels fournissent à cet enseignement les manuels de base jusqu'à la fin du siècle, et sans doute au-delà : l'édition de 1800 du manuel de Sonnenfels reste le manuel officiel dans l'empire autrichien jusqu'en 1848 (Palyi, 1928, p. 195). Toutefois, si l'on compte, en 1798, 32 professeurs de sciences camérales et 36 universités accueillant cet enseignement (Tribe, 1988, p. 116), l'université et le caméralisme sont en état d'atonie. La physiocratie leur est largement restée extérieure et peu d'enseignants s'y sont intéressés. De surcroît, la période pendant laquelle la pensée économique allemande se penche sur la doctrine de Quesnay, autour des expériences faites par le Margrave de Bade notamment, s'est achevée au milieu des années 1780. Entre la première traduction de la *Richesse des nations* en 1777-1779 et la seconde en 1794, l'œuvre de Smith reste reléguée au second plan et est souvent présentée comme une forme de physiocratie (Hasek, 1925, pp. 64-65 ; Tribe, 1988, chap. 7) ; elle est d'ailleurs moins appréciée que l'œuvre de James Steuart (plus proche des préoccupations des caméralistes), et sans doute moins diffusée que la pensée économique française ou italienne. Ce n'est qu'avec la fin du siècle que les premiers économistes smithiens allemands apparaissent avec, en premier lieu, les cours et les manuels de G. Sartorius et de Christian Jacob Kraus (Tribe, 1988, pp. 146-147). On ne manquera d'ailleurs pas d'observer certaines similitudes entre les réceptions allemande et française (après Thermidor tout au moins) de Smith, notamment au travers de la quasi unanimité (on y trouve aussi bien Garnier, Say, Sismondi, que de Lueder, Sartorius, etc.) qui s'opère pour critiquer le caractère confus de la *Richesse des nations*, son manque de méthode et de clarté.

Force est donc de constater que l'économie politique allemande évolue lentement et sans doute en fonction de l'impact de la Révolution française²². On notera la formation progressive d'un nouveau registre du savoir économique avec l'introduction par Ludwig Heinrich von Jakob (le traducteur de la première édition du *Traité d'économie politique* de J.-B. Say), en 1805, d'une nouvelle catégorie : la "Nationalökonomie" qui, associée à la "Staatswirtschaft", forme un ensemble proche de l'économie politique anglaise ou française du XIXe siècle (Tribe, 1988, p. 175). Ce n'est qu'à partir de cette période que

22. L'hypothèse d'une diffusion de Smith en Allemagne par l'intermédiaire de l'œuvre de Say (Palyi, 1928, p. 213) mériterait un examen approfondi.

la réception critique de l'œuvre de Smith, et plus généralement, sans doute, de l'économie politique classique, commence en Allemagne. L'œuvre de Karl Heinrich Rau, à partir de 1826, mettra en place la nouvelle orthodoxie d'enseignement. Mais l'originalité de la pensée économique allemande ne prend véritablement son essor qu'après 1840.

X

Les événements d'Outre-Manche peuvent avoir plus d'importance pour notre propos. Il n'est malheureusement pas possible de donner ici un traitement complet de la question dans la mesure où, à notre connaissance, il n'existe pas d'étude faisant le point sur l'économie politique anglaise au cours des années 1789-1800. Nous nous contenterons donc de fournir quelques indications susceptibles d'éclairer l'essentiel du mouvement des idées et des publications. Pour cela, nous centrerons notre propos sur deux ensembles de faits : la réception de l'œuvre de Smith et les dates et publications marquantes de la période.

Commençons par la réception de l'œuvre de Smith afin de dissiper l'idée diffuse selon laquelle l'Europe continentale se trouve, également dans ce domaine, en retard sur la Grande-Bretagne. Des travaux récents²³ montrent qu'il n'en a rien été et que Smith, dans sa patrie comme ailleurs, ne prend la place qu'on lui reconnaît aujourd'hui qu'après un délai assez long. Considérons le problème sous trois aspects : l'influence de l'œuvre de Smith sur les débats parlementaires ; son impact sur certaines mesures de politique économique ; et enfin le problème de la place de Smith par rapport aux autres économistes.

Kirk Willis, tout d'abord, a réouvert récemment le dossier de l'utilisation de l'œuvre de Smith dans les débats parlementaires. Sa conclusion est nette : "Même vingt-cinq ans après la publication de la *Richesse des nations*, les Chambres étaient largement indifférentes à ses principes, et doutaient de leur vérité et de leur applicabilité" (Willis, 1979, p. 544). Cette conclusion est reprise par Salim Rashid (1982, p. 84) lorsqu'il souligne qu'il ne faut pas vouloir attribuer au seul Smith les idées qui étaient communes à nombre d'économistes et d'hommes politiques de l'époque ; et R. F. Teichgraber (1987) ne la remet pas en cause dans son étude minutieuse de la période 1776-1790.

23. Nous pensons notamment aux articles de S. Rashid (1982), R. F. Teichgraber (1987) et de K. Willis (1979).

À titre d'illustration, quelques résultats de K. Willis doivent être retenus. En premier lieu, si Smith n'est, comme on peut s'en douter, que l'un des économistes que l'on invoque lors des débats parlementaires, il n'est pas, loin s'en faut, le plus cité²⁴. En second lieu, Willis souligne avec insistance le fait que si Smith est cité, et quelquefois lu, aucun effort n'est véritablement déployé pour tirer les leçons des principes développés dans la *Richesse des nations* (1979, p. 519). En troisième lieu, il semble que l'on ait exagéré l'importance de l'impact de la pensée de Smith par le truchement de Lord Shelburne et de W. Pitt. L'influence de Smith sur le premier est incontestable : mais Shelburne ne joue un rôle politique prééminent qu'au cours d'une trop brève période (il est premier ministre de juillet 1782 à février 1783) pour influencer réellement le cours des choses. Quant à l'impact sur W. Pitt, il est plus fluctuant et moins décisif.

Qu'en est-il alors du deuxième aspect de la question, la politique économique ? R. F. Teichgraber relève deux rendez-vous importants entre 1777 et 1790 : l'agitation des années 1778-1779 autour des relations commerciales avec l'Irlande, et le traité de commerce de 1786 entre la France et l'Angleterre. Dans les deux cas, il constate que l'influence exercée par l'œuvre de Smith est faible (1987, p. 361 ; voir aussi Willis, 1979, pp. 537 et 539) ; il propose même de renverser la relation traditionnellement admise : ce serait le succès de ces négociations qui aurait contribué à promouvoir Smith comme une autorité en matière économique (1987, p. 362).

Dernier élément du problème, enfin : la réputation des autres économistes anglo-saxons. Pendant la période retenue, Smith était considéré comme un auteur parmi d'autres ; il est moins estimé, en particulier, que Josiah Tucker et Arthur Young. Cela tient, sans doute, au fait que la *Richesse des nations* est lue de manière sélective et que l'on ne s'intéresse qu'à ses arguments en faveur du libre-échange pour combattre, notamment, les monopoles de commerce et les Corn Laws (Teichgraber, 1987, p. 340). Smith n'était d'ailleurs pas le seul auteur à prendre position sur ces thèmes, et nombre d'entre les intervenants

24. Les autres auteurs cités sont : J. Locke, D. Hume, G. King, C. Davenant, J. Child, W. Petty, J. Tucker et A. Young. K. Willis (1979, p. 510) a rencontré une quarantaine de citations de Smith alors qu'il trouve des centaines de références à A. Young. Les recherches de S. Rashid (1982, p. 68) aboutissent à un résultat analogue.

étaient favorables à une telle politique tout en n'allant pas aussi loin que lui²⁵. Enfin, S. Rashid indique combien l'importance de J. Steuart a été sous-estimée. Très souvent cité par A. Young, Steuart est en effet, en 1771, puis encore en 1796, la principale référence de l'*Encyclopaedia Britannica*. La situation ne change qu'au début du XIXe siècle : "Même s'il n'y a aucune preuve tangible pour établir la supériorité de Smith sur Steuart dans l'opinion commune avant 1790, il ne fait aucun doute que, en 1815, la situation s'était radicalement modifiée en faveur du premier" (Rashid, 1982, pp. 79-80).

Cette conclusion nous ramène donc à la question initiale : qu'en est-il de l'évolution de l'économie politique britannique entre 1789 et 1800 ? L'appréciation sommaire que nous venons de tirer de la réception de l'œuvre de Smith montre que la Grande-Bretagne ne se différencie pas alors fondamentalement de la France ou de l'Allemagne, et que le courant ne s'inverse véritablement qu'après 1800. Quelques points de repère permettront d'en prendre la mesure.

Le débat théorique concernant l'œuvre de Smith ne débute véritablement qu'à l'extrême fin du XVIIIe siècle avec les résumés de J. Joyce (1793) et, surtout, de Gray (*The Essential Principles of the Wealth of Nations*, 1797), puis avec les cours de Dugald Stewart à l'Université d'Édimbourg en 1799. La position développée par Gray se trouve alors à l'origine de l'important débat sur la place respective de l'agriculture et du commerce, c'est-à-dire, plus généralement, sur la nature de la *commercial society* vers laquelle l'Angleterre doit se diriger. Les publications de D. Wakefield (1799, puis 1804), William Spence (1807), Robert Torrens (1808), Thomas Chalmers (1808) et James Mill (1808) en témoignent (R. L. Meek, 1951 et B. Semmel, 1970). Mais l'ouvrage de Lauderdale (*An Enquiry into the Nature and Origin of Public Wealth*, 1804), extérieur à ce débat, doit aussi être mentionné. Pour ce qui concerne la période immédiatement antérieure, on ne retient habituellement que les critiques de Governor Pownall (1776) — auxquelles Smith ne répond pas — et l'ouvrage de Bentham : *Defence of Usury* (1787 puis 1790). Dans l'intervalle, les publications

25. R. F. Teichgraeber (1987, pp. 364-365) insiste sur ce point en soulignant que ce qui différencie Smith de nombreux autres partisans du libéralisme tient au fait qu'il montrait que l'intervention du gouvernement devait complètement cesser. Or cette proposition était justement de celles que peu étaient prêts à recevoir : pour la majorité, la liberté du commerce devait être accompagnée de nombreuses exceptions (R. F. Teichgraeber, 1987, p. 365). De nombreuses remarques de K. Willis vont dans ce sens ; de même, S. Rashid (1982, pp. 68-69) indique que J. Tucker et A. Young étaient favorables à un commerce plus libre sans aller jusqu'à admettre la position de Smith.

semblent bien moins nombreuses : entre la période 1776-1789 et la période qui débute, au plus tôt, en 1797 ou en 1802, l'économie politique anglaise n'apparaît pas particulièrement florissante²⁶.

Dans son étude sur l'*Edinburgh Review*, Bianca Fontana (1985) suggère que les penseurs qui influencent les fondateurs de la revue, et ces derniers eux-mêmes, sont largement préoccupés par les questions que la Révolution française pose à la conception de l'histoire et de la politique issue des œuvres de Hume, de Hutcheson et de Smith²⁷. Le déroulement de la Révolution remet en question cette conception de l'histoire des sociétés et pose notamment la question de savoir pourquoi le processus de changement n'a pas pu être contrôlé en France (Fontana, 1985, pp. 22-23). Dans l'acception large de l'expression "économie politique" qui existe de ce côté de la Manche comme de l'autre (voir ci-après), la Révolution constitue donc un phénomène qui fixe l'attention des économistes français comme anglais. Si l'on considère maintenant l'économie politique au sens strict, B. Fontana invite à considérer un argument qui explique, pour partie, la lenteur avec laquelle l'œuvre de Smith émerge dans l'opinion publique éclairée. Pour les fondateurs de la revue, en effet, l'économie politique française

26. Une telle conclusion peut être consolidée si on considère aussi bien les débats monétaires que ceux concernant l'agriculture. En matière monétaire, c'est l'établissement du cours forcé en 1797 qui inaugure le débat qui aboutira au Bullion Report de 1810 (pour plus de développements, voir C. Rist, 1938, et J. de Boyer des Roches, 1987). De ce débat ressortent surtout les idées de Thornton : celui-ci est entendu par le Parlement en mars-avril 1797, et publie en 1802 un ouvrage intitulé *An enquiry into the nature and effects of the paper credit of Great Britain*. Par la suite, comme on le sait, Ricardo interviendra sur ces questions avec ses publications monétaires de 1809 à 1816. Pour ce qui concerne le débat sur l'agriculture (et sur la rente), P. Vidonne (1986) relève deux moments forts avec, d'une part, les années 1760-1770 autour de la reprise des enclosures et la loi de 1773 qui ouvre le marché anglais au commerce mondial et, d'autre part, le grand débat qui commence en 1814-1815 et dont les thèmes et les protagonistes sont bien connus des historiens de la pensée économique. Bien sûr, il ne faut pas trop accentuer le clivage : et puisque nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention sur l'importance d'A. Young, il faut rappeler (K. Tribe, 1978, p. 177) que les *Voyages* de 1787, 1788 et 1789 paraissent en 1792, et que d'autres publications sur ces questions ont lieu tout au long de la période révolutionnaire.

27. W. H. Spiegel note par ailleurs que la Révolution française, qui survint treize ans après la parution de la *Richesse des nations*, eut des conséquences sur la diffusion de cette œuvre. "On considéra partout les idées nouvelles d'un œil soupçonneux, comme sources possibles de soulèvements politiques. Beaucoup d'anglais découvrirent dans la doctrine libérale de Smith, et dans son attitude critique vis-à-vis des institutions et des politiques publiques du passé, un esprit subversif semblable à celui qui avait alimenté l'incendie de la Révolution française. Tout le domaine de l'économie politique fut suspecté d'abriter des pensées dangereuses pour la préservation de l'ordre ancien. Peu de choses furent donc publiées pendant la dernière décennie du XVIII^e siècle, et la première œuvre notable à voir le jour en Angleterre, celle de Malthus, ne pouvait certainement pas prêter le flanc à une quelconque accusation de radicalisme." (Spiegel, 1983, p. 257)

est loin d'être négligeable et, à la suite de Dugald Stewart, ils la confrontent avec les enseignements de Smith. Horner est ainsi amené à évaluer d'une manière critique les thèses de Smith et des physiocrates en matière de définition du travail productif ; mais il ne souhaite pas donner trop d'écho à ses réflexions (critiques envers Smith) afin, affirme-t-il, de ne pas gêner la diffusion des idées de l'auteur de la *Richesse des nations* et limiter ainsi leur influence sur l'opinion publique²⁸.

En fin de compte, un ensemble d'indicateurs converge pour souligner un passage à vide que connaîtrait l'économie politique anglaise entre 1789 et 1814, passage traditionnellement attribué à la pensée française. Ainsi, lorsque Buchanan réédite la *Richesse des Nations* en 1814, il peut considérer que, à cette date, le seul ajout à la science est le fait de Malthus pour ses théories de la population et de la rent²⁹.

28. "Je ne souhaite pas exposer les erreurs de Smith avant que son œuvre n'ait produit tout son effet. Nous devons aujourd'hui beaucoup au culte superstitieux que suscite le nom de Smith et nous ne devons pas porter atteinte à ce sentiment jusqu'à ce que la victoire soit complète. Il y a peu d'erreurs pratiques dans la *Richesse des nations*, ou tout au moins de grande conséquence ; et, jusqu'à ce que nous puissions donner une théorie correcte et précise de la nature et de l'origine de la richesse, son hypothèse [...] est, pour le vulgaire, tout aussi bonne qu'une autre" (F. Horner à T. Thompson, 15 août 1803, cité par B. Fontana, 1985, p. 47).

29. Le cas italien serait également très intéressant à prendre en compte, du fait, notamment, de la vivacité de la réflexion théorique, avant la Révolution, au nord comme au sud de la péninsule. Mais il est par ailleurs bien documenté dans ce volume, et les contributions qui en traitent n'infirmen en rien ce qui vient d'être dit pour la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou l'Autriche. Il faut simplement remarquer un fait exceptionnel qui se produit au tout début du XIXe siècle : l'économie politique est utilisée comme arme par les nationalistes italiens du Risorgimento. Elle est revendiquée par les nationalistes comme connaissance indispensable à tout gouvernement futur qui souhaiterait hisser un pays réunifié au niveau des principales puissances économiques. Elle est également revendiquée par eux comme une discipline dans laquelle les auteurs nationaux ont brillé depuis fort longtemps. D'où une vaste entreprise de réédition. A partir de 1803, et avec une rapidité remarquable (48 volumes publiés de la fin de l'année 1803 au début de 1805), Pietro Custodi publie les cinquante volumes de la collection des *Scrittori Classici Italiani di Economia Politica* qui inclut tous les auteurs italiens ayant écrit dans la matière, avec quelque succès, depuis le seizième siècle : "la véritable science des gouvernements, l'Économie politique, est indigène et fut florissante en Italie", écrit le maître d'œuvre à Bonaparte le 30 novembre 1803 (voir Custodi, 1803a et b). Cette collection, peut-on lire deux ans plus tard, assure à l'Italie, "même pour les sciences économiques, le primat sur toutes les nations étrangères" (1805, p. 6).

Le flambeau est repris. Quelques vingt ans plus tard, Giuseppe Pecchio résume les volumes de Custodi dans un petit ouvrage qui porte en exergue cet extrait du Discours préliminaire de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert : "Nous serions injustes, si nous ne reconnaissions point ce que nous devons à l'Italie ; c'est d'elle que nous avons reçu les sciences qui depuis ont fructifié si abondamment dans toute l'Europe" (Pecchio, 2e éd., 1832, p. 11). En résumant le contenu des volumes édités par Custodi et en complétant la revue des troupes pour ce qui concerne les auteurs récents, Pecchio "espère avoir fait un travail non seulement

XI

Il est un dernier point sur lequel il convient d'attirer l'attention, faute de quoi le lecteur risque de s'exposer à une incompréhension des textes de l'époque. Pour importante qu'elle soit en elle-même, l'économie politique est aussi un aspect d'un ensemble plus vaste : elle constitue un moment de la science sociale, pour reprendre une expression qui émergea sous la Révolution. À l'origine de cette situation se trouvent des réflexions formulées au sein de l'école physiocratique : c'est, là aussi, une sorte d'héritage, mais durable car la configuration perdure jusque dans les premières décennies du dix-neuvième siècle au moins. La durée presque séculaire de cette problématique invite à la considérer sous un angle soulignant les éléments qui lui confèrent sa stabilité. Dans les paragraphes qui suivent, il s'agira donc plus de décrire la structure de cette représentation de l'économie, d'un point de vue proche de l'histoire des mentalités, que de marquer les différences entre les auteurs.

Commençons par dégager quatre éléments qui structurent la pensée physiocratique. Du point de vue de la théorie économique, tout d'abord, la physiocratie se construit au travers de quelques principes (productivité exclusive de l'agriculture, ébauche d'analyse de la formation des prix, importance des avances, représentation de la circulation économique d'ensemble. . .) et de leurs conséquences (incidence de l'impôt, libéralisme économique. . .). Cet ensemble constitue ce que l'on peut appeler l'économie politique au sens strict, ou encore l'étude (même si elle en constitue une forme particulière) des relations de marché. Cette économie politique, ensuite, n'est, dans la pensée physiocratique, qu'une partie d'un ensemble que l'on peut désigner comme l'économie politique au sens large, mais le plus souvent appelé science économique bien que les dénominations de science de l'homme et d'art social, qui auront cours plus tard, soient aussi utilisées. Cet ensemble plus vaste se donne pour but de penser scientifiquement la politique, c'est-à-dire le fonctionnement d'ensemble du corps social. Cette tentative, en troisième lieu, s'organise autour de certains axes méthodologiques, et notamment autour de la promotion du calcul comme

utile à [ses] concitoyens, mais beaucoup plus encore aux étrangers, lesquels ne pourront plus prétendre d'ignorer tout ce qui a été écrit en Italie sur la science de l'économie publique" (1830, p. VII). Notons que, à cette même époque, une tentative d'évaluation des œuvres d'un passé plus ou moins récent est aussi le fait de C. Bosellini (qui connut personnellement certains événements révolutionnaires à Paris) : elle est cependant effectuée dans une optique universaliste (Bosellini, 1825).

moyen adapté au débat en science économique. Enfin, pour saisir d'une manière satisfaisante ce que signifie l'économie politique à l'époque (sous ses diverses délimitations), il faut se souvenir que celle-ci quitte la pénombre des rapports établis par les administrateurs et l'obscurité des mémoires prometteurs de miracles que les "fiseurs de projets" adressent aux ministres. Avec la physiocratie, l'économie politique prend pied dans l'espace public. On s'adresse désormais avant tout à un public éclairé faisant usage de sa raison³⁰. Cette promotion de l'économie politique n'est certainement pas l'œuvre propre des physiocrates, mais ils ont su bénéficier de la situation et en tirer les conséquences.

Les pages introductives du grand ouvrage de l'École, la *Philosophie rurale*, illustrent bien la démarche. "Un homme a imaginé et expliqué le tableau qui peint aux yeux la source, la marche et les effets de la circulation, et en a fait le précis et la base de la science économique, et la boussole du gouvernement des États" (Mirabeau, 1763, p. I). Ces idées sont reprises quelques lignes plus loin, et Mirabeau précise : "ces vues embrassent tout le régime économique et toute la science politique" (ibid., p. II). Plus généralement encore, l'art du gouvernement n'est pas celui de conduire les hommes : "c'est l'art de pourvoir à leur sûreté et à leur subsistance par l'observation de l'ordre naturel des lois physiques qui constituent le droit naturel et l'ordre économique par lesquels l'existence et la subsistance doivent être assurées aux nations et à chaque homme en particulier ; cet objet rempli, la conduite des hommes est fixée, et chaque homme se conduit lui-même" (ibid., p. XVIII).

Ce texte ne traduit cependant pas une simple réduction de la politique à l'économie politique : il marque tout autant le mouvement inverse qui fait de l'économie politique une composante de la politique ainsi que de la morale. Moment constitutif, donc, dont l'importance tient aussi à la méthode. Le Tableau

30. L'apparition d'un espace public en France est datée des années 1750 par J. Habermas dans son ouvrage fondamental sur la question ; il attribue d'ailleurs la première théorisation de cet espace public aux physiocrates (Habermas, 1962, p. 78). Les études de K. M. Baker (1987) et de M. Ozouf (1987), qui n'examinent que le cas français, ne modifient pas notablement la périodisation de J. Habermas : elles mettent l'accent, cependant, sur la multiplicité de penseurs chez qui cette conception du politique se met en place dans la période allant des années 1750 à 1789. Cette transformation peut être illustrée par un épisode concernant un adversaire de la physiocratie, Forbonnais, qui avait dédié ses *Considérations sur les finances d'Espagne* au ministre Machault d'Arnouville. Ce dernier lui ayant fait répondre qu'il ne ferait rien pour lui, Forbonnais répliqua : "Vous ne me bercez pas, du moins, de vaines espérances ; je pensais que votre ministère vous enjoignait de faire le bien et que je pouvais y coopérer ; je me suis trompé, il me suffit ; le public du moins lira mon ouvrage et nous jugera" (cité par S. Meyssonier, 1989, p. 213).

Économique, lit-on, “est la première règle d’arithmétique que l’on ait inventée pour réduire au calcul exact, précis, la science élémentaire et l’exécution perpétuelle de ce décret de l’éternel : vous mangerez votre pain à la sueur de votre front [. . .]. La politique économique est donc désormais assujettie au calcul ; car on ne saurait appeler trop de témoins à l’épreuve de la vérité, trop d’adeptes à l’instruction, aux sciences de démonstrations. Les calculs sont à la science économique ce que les os sont au corps humain [. . .]. La science économique est approfondie et développée par l’examen et le raisonnement ; mais sans les calculs elle serait toujours une science indéterminée, confuse et livrée partout à l’erreur et au préjugé. Plus les calculs sont inébranlables dans leur base, leur série et leur terme, plus ceux qui se croient intéressés à empêcher l’explosion de la lumière se hâtent d’affirmer que les calculs sont faux. Les calculs ne peuvent être attaqués que par des calculs” (ibid, pp. XIX-XX ; voir aussi pp. 19 et 27) ³¹. Plus tard, alors que l’École a passé non seulement de mode mais périlite, le volcanique marquis continue son apostolat : “tous donc n’ont qu’un seul et même intérêt et cet intérêt est le calcul exact du produit net, fondé sur le calcul exact des avances de la culture et sur la connaissance entière de l’influence générale et politique de ce calcul sur l’intérêt commun de l’humanité [. . .]. C’est cette connaissance bien calculée et bien suivie qu’on appelle la Science économique, science de l’homme qui embrasse et saisit l’embranchement universel de tous les rapports physiques et moraux qui composent la masse des choses humaines” (Mirabeau, 1775, t. 1, pp. VI-VII). Est ici clairement établi un lien entre la science économique physiocratique et la science de l’homme en général : science fondée sur le calcul, elle donne accès à la connaissance de l’homme dans les différentes sphères de son action sociale (morale, politique, économique). Cet ensemble d’idées peut, bien sûr, être retrouvé dans les textes de Quesnay lui-même, à condition toutefois d’associer aux textes économiques (au sens strict) ceux qui concernent la morale (*Droit naturel*), la politique

31. Le thème du calcul est fréquent sous la plume de Quesnay et doit être lié à une volonté de rigueur de démonstration et de force de persuasion : “Tout est assujetti ici à des règles rigoureuses, où les raisonnements doivent céder au calcul ; calculez donc” (Quesnay, 1766, p. 911 ; 1767a, p. 945 ; voir aussi Baudeau, par exemple, 1771, p. 656). Dupont élargit ce thème pour faire du calcul la base d’une science de l’action humaine : “L’usage de faire ce qui nous est avantageux suppose nécessairement la connaissance de ce qui nous est avantageux. Il est de l’essence de ce droit d’être éclairé par la réflexion, par le jugement, par l’arithmétique physique et morale, par le calcul évident de notre véritable intérêt” (1767, p. 424).

(*Despotisme de la Chine*), la politique économique (“Maximes générales”) et la théorie de la connaissance (“Évidence”).

Cette science générale de l’homme, en outre, a toujours été associée à sa diffusion nécessaire dans la société. C’est un thème sur lequel Quesnay insiste avec vigueur³², que Le Mercier de la Rivière (1767) rappelle en permanence et que Mirabeau, dans sa correspondance avec le Margrave de Bade, présente comme une condition nécessaire à toute réforme économique : “l’instruction populaire” est, selon lui, le “point décisif”. Vainement, affirme-t-il, “ferez-vous instruire Votre auguste famille ; vainement Vos mesures à cet égard seraient-elles appuyées du consentement actuel de Vos courtisans et de Vos officiers [...]”. C’est le peuple seul, c’est l’universalité des opinions et des volontés qui peut veiller à la garde de Vos institutions paternelles, et la première de toutes doit être le soin d’initier dès son enfance le moindre d’entre Vos sujets à la connaissance de l’intérêt personnel qu’il a à l’inauguration et à la conservation de Vos principes” (Mirabeau, lettre du 14 juin 1772, dans K. Knies, 1892, t. 1, pp. 59-60)³³.

À l’évidence, cependant, cet ensemble d’idées ne passe pas sans transformations les deux décennies qui mènent du déclin de l’école physiocratique au début de la Révolution : la normativité du discours physiocratique, sa référence à un ordre naturel évident, sont discréditées. Mais le cadre général des réflexions qui allaient être celles de la période 1789-1799 (et au-delà) était mis

32. C’est l’objet de la deuxième Maxime du gouvernement économique (Quesnay, 1767b, p. 950). Cette démarche est fondamentalement assise sur l’importance que l’auteur accorde au savoir pour la conduite humaine, et à la distinction soigneusement établie entre l’intérêt et l’intérêt bien entendu, c’est-à-dire conforme à l’ordre naturel (Quesnay, 1756, pp. 421-426).

33. Ces différents éléments sont enfin résumés de manière suggestive par N. Baudeau, en 1771, sous le registre de l’art social : notons que l’auteur modifie le vocabulaire antérieur et utilise pour la première fois cette dernière expression (voir Baker, 1964, et Head, 1982). “Pour que l’industrie productive et l’industrie façonnante fleurissent dans un État, il faut que les hommes sachent, ils faut qu’ils veulent, il faut qu’ils puissent se livrer aux travaux de l’art fécond, à ceux de l’art stérile. Savoir, suppose l’instruction, l’exemple ou le loisir de réfléchir et d’inventer. Vouloir, suppose la liberté d’opérer et la certitude de profiter de son travail. Pouvoir, suppose des moyens de dépenser par avance, des instruments, des préparations, des secours” (N. Baudeau, 1771, p. 663). Il existe donc des conditions à l’art productif et à l’art stérile : “Ces conditions les voici en trois mots : instruction, protection, administration. C’est ce qui fait la première essence des États policés [...]. L’instruction opère que les hommes savent pratiquer ces arts utiles et agréables ; la protection opère qu’ils le veulent ; la bonne administration opère qu’ils le peuvent. Tous les trois sont proprement l’exercice de l’autorité. L’art d’exercer l’autorité, de la perfectionner de plus en plus, est celui que j’appelle l’art social, le premier de tous, le principe et la cause de tous les autres” (ibid., p. 664 ; voir aussi p. 666).

en place. Illustrons ce propos en insistant sur le deuxième point considéré plus haut.

(ii). Explicitement ou non, comme nous l'avons rappelé, certains éléments des théories physiocratiques sont souvent présents au cœur des débats théoriques (au sens strict) qui ont cours pendant la période 1789-1799. Cela vaut aussi bien pour la France (comme de nombreuses contributions rassemblées ici le montrent) que pour la Grande-Bretagne (Meek, 1951)³⁴. D'une certaine façon, il est possible de considérer que cette période, tout comme celle qui la suit immédiatement jusque vers les années 1820, est celle de la liquidation théorique effective de l'école de Quesnay.

(ii) La question de l'extension accordée au terme d'économie politique demande, elle, un examen plus approfondi. Deux traits majeurs ressortent, semble-t-il, qui vont fixer le champ de la réflexion en la matière. La science sociale, en premier lieu, forme toujours un triptyque avec la politique, la morale et l'économie. Cette science sociale, En second lieu, est non seulement une manière d'organiser la réflexion sur la vie sociale mais aussi une volonté d'en penser scientifiquement l'organisation, de rendre scientifique la politique. Ces lignes directrices ne doivent pas être perdues de vue pour comprendre les débats de la période et la place qu'y occupe l'économie politique : l'économie est à la fois un domaine scientifique à part et un élément de la science sociale. En ce sens, on peut prétendre, suivant l'acception que l'on retiendra, que l'économie politique est omniprésente ou presque absente en cette fin de siècle³⁵.

34. Les études déjà anciennes de B. Semmel (1970) et de R. L. Meek (1951) ont montré combien les débats théoriques anglais de la première décennie du XIXe siècle étaient concernés par les thèses physiocratiques sur la nature du surplus et donc sur la politique de développement à suivre. L'étude plus récente de B. Fontana (1985) sur les fondateurs de l'*Edinburgh Review* corrobore cette interprétation, notamment en ce qui concerne les réflexions de Horner sur la productivité du travail.

35. Prenons le cas tout à fait remarquable de Barnave dont on sait qu'il a lu attentivement la *Richesse des nations*. Il est fort probable qu'en s'intéressant à l'économie politique au sens strict on ne trouve guère d'intérêt à la lecture de ses discours politiques et à son manuscrit intitulé *De la Révolution et de la constitution* (1793). Ses notes (Barnave, 1960, pp. 74-78) sur la théorie de la valeur et des prix de Smith sont sibyllines et ne traduisent pas un grand intérêt pour la question. En revanche, ces mêmes écrits, considérés sous l'optique de l'économie politique au sens large, illustrent la prégnance de la pensée économique sur cet acteur important de la première phase de la Révolution, tout comme l'intérêt de sa tentative de penser la Révolution au regard de la théorie écossaise du développement économique et social.

Puisons quelques exemples dans deux cercles de pensée qui, en quelque sorte, encadrent la période et qui ne sont pas, d'ailleurs, sans points de rencontre : l'éphémère Société de 1789, et le groupe des Idéologues³⁶. L'activité déployée par la Société nous intéresse au premier chef puisqu'elle constitue l'un des creusets de la science sociale à cette époque. Depuis l'étude de Keith Michael Baker (1964, pp. 214 & sq.), nous savons que c'est à l'occasion de la formulation du projet de la Société que Sieyès et Condorcet, notamment, développèrent leurs idées sur la science sociale et l'art social. Dans le règlement de la Société³⁷, l'art social est introduit de la manière suivante : "Il est pour les individus, un art d'assurer et d'augmenter leur bonheur : il a consisté jusqu'ici dans la philosophie morale, que les anciens portèrent à une sorte de perfection. Il doit exister aussi, pour les nations, un art de maintenir et d'étendre leur félicité : c'est ce qu'on a nommé l'art social. Cette science, pour laquelle travaillent toutes les autres, ne paraît pas avoir été encore étudiée dans son ensemble. L'art de cultiver, l'art de commercer, l'art de gouverner, l'art de raisonner même, ne sont que des parties de cette science ; elles ont pris chacune à part une sorte d'accroissement ; mais, sans doute, ces membres isolés ne parviendront à leur développement complet que lorsqu'ils auront été rapprochés, et qu'ils formeront un corps bien organisé. Réunir tant de matériaux épars et inconsistants, rechercher dans les sciences économiques leurs rapports mutuels, et surtout la liaison commune qu'elles peuvent avoir avec la science générale de la civilisation, tel est l'objet de l'art social". Dans le *Cours d'organisation sociale* qu'il professe au Lycée en 1793, Rœderer ne dira pas autre chose : "Vous voyez que nous réunissons en un seul cours, que nous unissons en une seule science les principales notions de trois sciences jusqu'ici distinctes, et qui se sont plutôt emprunté que communiqué quelques notions. Je veux parler de la morale, de la politique et de la science économique ; il faut enfin joindre,

36. Fondée en mai 1790, la Société de 1789 voit son élan se briser dès la fin de l'été, et ce qu'il en reste se dissout au printemps 1791 dans le Club des Feuillants. Pour plus de détails sur l'histoire de cette société voir les documents réunis par J.-B. Challamel (1895) et l'étude de K.M. Baker (1973). Notons dès à présent que la filiation avec la physiocratie est assurée, ne serait-ce que par la présence de Dupont parmi les fondateurs. Notons aussi que Mirabeau, au cours du débat sur les droits de l'homme à l'Assemblée (discours du 18 août 1789), fait le lien entre les propositions de Sieyès et celles de son père. La filiation avec l'idéologie est encore plus nette puisque Rœderer, Cabanis, Chamfort, Chénier, Garat et Destutt de Tracy firent partie de la Société.

37. Ce règlement a été publié en 1790. Nous le citons d'après l'édition proposée par J.- B. Challamel (1895, pp. 391-400).

dans un seul système régulier et complet ce que les méthodes de l'école ont séparé malgré leur indivisibilité naturelle. Il faut [...] en un mot réunir dans une même famille et sous l'autorité d'un même principe trois sciences qui, pour me servir d'une expression aujourd'hui très familière, à peine unies jusqu'à présent par un lien fédératif, sont restées à peu près inutiles les unes aux autres en demeurant dans une indépendance mutuelle" (Rœderer, 1793, p. 131)³⁸.

Nous trouvons là une configuration autour de laquelle vont pivoter les réflexions des années suivantes. Les différents intervenants insisteront sur tel ou tel aspect, mais conserveront tous la nécessité de combiner les principaux éléments mentionnés, l'objectif de bonheur social visé par leur réunion, et la nécessité de la diffusion de ce savoir.

Cambacérès, par exemple, ordonne ses réflexions autour d'un schéma que l'on peut considérer comme standard. La science sociale est d'abord rattachée à son but : la recherche du bonheur et de la félicité publique (Cambacérès, an VI, p. 1), c'est-à-dire "la jouissance des droits et [...] la propriété" (ibid., p. 10). Puis vient sa définition : "Les arts [l'agriculture, l'industrie et le commerce], les lois, la morale, voilà donc les principaux moyens de civilisation, et les véritables éléments de la science sociale" (ibid., p. 3). Quant à ces trois domaines, chacun possède une spécificité et une efficacité dans l'organisation sociale. "L'économie politique forme, par les arts, les liens de la société ; la législation les maintient par les pouvoirs ; la morale les confirme par les devoirs [...]. L'économie poli-

38. A la même époque, Condorcet (avec Sieyès) précise son optique dans le prospectus du *Journal d'instruction sociale* (nous négligeons ici les glissements de vocabulaire). "Les individus, comme hommes, comme membres d'une société politique, ont entre eux des rapports, d'où naissent leurs droits et leurs devoirs. Il existe d'autres rapports entre les individus et la société dont ils font partie. Enfin, les besoins des hommes et leur industrie ont fait naître de nouveaux rapports entre eux et les choses qu'ils peuvent produire, perfectionner, consommer ou employer. De là naissent trois branches d'une même science, qui a pour objet général la connaissance des droits, des devoirs et des intérêts de l'homme dans l'état de société. Nous adopterons, pour les distinguer, les dénominations de Droit naturel, de Droit politique, d'Économie publique."

"Toutes les sciences ont une partie pratique. De chacune d'elles découle un art, dont les règles sont la conséquence des principes de la science. Cet art a pour but de combiner et de choisir les moyens d'exécuter sûrement ce que les principes ont fait reconnaître pour vrai, pour juste, pour utile. Ainsi, la morale ou l'art de se bien conduire dérive du droit naturel ; l'art social, du droit politique, et l'art d'administrer a pour base la science de l'économie publique."

"Tels sont les objets sur lesquels il est utile que tous les citoyens aient des notions précises, qu'ils n'en aient que de justes, qu'ils n'adoptent que des théories saines et vraies ; et le but de ce journal est de fixer ces notions, de déterminer ces théories" (1793, pp. 1-2). Après Thermidor, Rœderer reprend le flambeau avec le *Journal d'économie publique, de morale et de politique*, au titre fort explicite, et les *Mémoires* qui en prennent la suite.

tique cherche les moyens de prospérité ; la législation en donne la jouissance ; la morale la garantit”. Les trois composantes de la science sociale “tendent donc au même but, celui de perfectionner les relations sociales”, par des moyens différents : “l’une lie les hommes par l’intérêt, l’autre par l’autorité, la troisième par le sentiment. L’économie politique considère l’homme avec ses facultés physiques ; la législation, avec ses droits ; la morale, avec ses passions : d’où l’on peut déduire que la science sociale n’est véritablement que la science de l’homme. Déterminer le meilleur usage des facultés de l’individu, de ses droits, de ses passions, voilà donc le grand problème de la science sociale” (ibid., pp. 10-11).

L’économie politique reste donc essentiellement un savoir niché au sein d’une constellation où la rejoignent la morale et la politique. Et si les inflexions que chaque penseur donne à cet ensemble sont, bien sûr, loin d’être négligeables³⁹, on peut pourtant retenir ce point de vue général comme unificateur et le mettre dans la continuité des penseurs qui précèdent et qui succèdent à la Révolution. Nous avons déjà considéré le cas des physiocrates. On peut leur adjoindre A. Smith (1790, p. 3) : ce dernier n’indique-t-il pas, dans la préface à la sixième édition de la *Théorie des sentiments moraux*, qu’il s’était fixé un programme tournant autour de ces trois domaines⁴⁰ ? Au sortir de la période considérée, on sait que Destutt de Tracy et J.-B. Say se placeront eux aussi très nettement dans cette perspective. À la suite de l’idéologie proprement dite (la science des idées), Destutt de Tracy place un deuxième volet où la connaissance doit informer notre volonté (Destutt de Tracy, 1805, pp. 369 & sq), elle-même décomposée en trois éléments : les actions, ou Économie ; les

39. Pour ne prendre qu’un exemple, on peut souligner le fait que si Røederer et Condorcet appellent à réunir les trois domaines du savoir pour développer pleinement leur sens, J.-B. Say, lui, est enclin à séparer les domaines pour des raisons de division du travail intellectuel.

40. “Dans le dernier paragraphe de la première édition, j’avais promis au public une exposition des principes généraux des lois et du gouvernement, et en quelque sorte l’histoire des changements que ces principes ont essayés dans les différents âges et les diverses périodes de la société, soit par rapport aux finances et aux armées, soit par rapport à la police et à tout ce qui est l’objet de la législation proprement dite. J’ai exécuté cette promesse dans les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, du moins relativement à ce qui concerne la police, les finances et les armées. Quant à la théorie de la jurisprudence, il ne m’a pas été possible jusqu’à présent de la donner au public [...]. Quoique mon âge ne me laisse plus qu’un faible espoir d’exécuter cet important ouvrage, comme je le conçois, n’en ayant pas abandonné le projet (et désirant faire à cet égard tout ce que je puis), j’ai laissé le paragraphe, où je l’annonçais il y a trente ans, tel qu’il était lorsque je n’avais aucun doute de tenir toutes les promesses que je faisais au public.” (Smith, 1790, pp. XVIII-XIX)

sentiments, ou Morale ; la direction donnée aux unes et aux autres ou Législation (ibid., pp. 430-431). Quant à J.-B. Say, le lien entre la morale et l'économie politique est établi par les correspondances entre la problématique d'*Olbie* et celle du *Traité* ; on sait par ailleurs que Say rédigeait, à la fin de sa vie, un *Essai de politique pratique*, retrouvant ainsi, lui aussi, le triptyque classique de la science sociale.

(iii) Pour ce qui concerne la méthode on peut, là encore, marquer la continuité entre la Révolution et ce qui la précède, tout en relevant un clivage de plus en plus net entre deux sens possibles du terme "calcul". On trouve, d'une part, l'œuvre de Condorcet où la mathématique sociale doit rationaliser les motifs de croire à telle ou telle opinion, ou permettre d'adopter telle ou telle mesure. "Lorsqu'une révolution se termine, cette méthode de traiter les sciences politiques acquiert un nouveau genre, comme un nouveau degré d'utilité. En effet, pour réparer promptement les désordres inséparables de tout grand mouvement, pour rappeler la prospérité publique, dont le retour peut seul consolider un ordre de choses contre lequel s'élèvent tant d'intérêts et de préjugés divers, il faut des combinaisons plus fortes, des moyens calculés avec plus de précision, et on ne peut les faire adopter que sur des preuves qui, comme les résultats des calculs, imposent le silence à la mauvaise foi, comme aux préventions. Alors il devient nécessaire de détruire cet empire usurpé par la parole sur le raisonnement, par les passions sur la vérité, par l'ignorance active sur les lumières" (Condorcet, 1789-1790, pp. 599-600). Mais, d'autre part, dans la lignée de la philosophie de Condillac, les Idéologues, et surtout Destutt de Tracy, cherchent à construire une science des idées où, par le moyen d'une connaissance de nos moyens de connaître, les liens entre le savoir rigoureux ainsi acquis et la volonté pourront être déduits (Destutt de Tracy, 1805, p. 369) : le calcul est alors assimilé à l'art de raisonner et se détache de l'utilisation des techniques de calcul au sens mathématique du terme.

(iv) Il n'est guère besoin d'insister sur l'importance de la relation entre l'économie politique et le public⁴¹ au cours de la période étudiée ici, notamment si on la met en relation avec le thème de l'instruction et de la diffusion du savoir. On connaît l'insistance avec laquelle Condorcet souligne la nécessité

41. Même si l'économie politique n'est pas explicitement mentionnée (mais compte tenu du point de vue adopté par l'auteur, il n'y a pas de difficulté à considérer qu'elle y a sa place) on lira avec intérêt la *Théorie de l'opinion publique* de Røederer (1799).

de diffuser les connaissances, et la place qu'il accorde à l'économie politique. L'Abbé Grégoire, quant à lui, dans ses *Réflexions* lues à l'Institut en germinal an IV, se plaint du manque d'avancement de la science sociale : le déploiement des grands principes de la science politique (séparation des pouvoirs et représentation) est bien timide, et la statistique, sans laquelle on ne peut assoir la théorie de l'économie politique, bien faible. Et l'auteur insiste particulièrement sur la question de la vulgarisation "de la science et des procédés des arts [pour] disséminer les notions qui s'appliquent immédiatement au bonheur des hommes" (Grégoire, an IV, p. 557). Avec Destutt de Tracy, Say et bien d'autres, cette orientation de l'économie politique vers l'espace public et l'instruction ne faiblira pas.

* * *

De nombreuses autres remarques pourraient être faites, bien sûr, sur cette période finalement si riche en débats et en publications comme en événements. Mais continuer sur cette voie serait bien téméraire à l'heure où la recherche débute véritablement. Aussi les pages précédentes ne possèdent-elles, à l'évidence, aucun caractère définitif : elles ne forment qu'une manière de prélude aux textes qui suivent et, au-delà, aux investigations futures. Le but aura été atteint, cependant, si ces quelques lignes et, surtout, les contributions rassemblées dans ce volume, montrent que les hommes de 89 ne furent en aucun cas, en économie politique pas plus qu'ailleurs, une génération perdue.

Références bibliographiques

AA. VV. (1989), *Französische Revolution und Politische Ökonomie*, Trèves : Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, n° 41.

Albertone, Manuela (1979), *Fisiocrati, Istruzione e cultura*, Turin : Fondazione Luigi Einaudi.

Allix, Edgard (1912), "L'œuvre économique de Germain Garnier, traducteur d'Adam Smith et disciple de Cantillon", *Revue d'histoire des doctrines économiques et Sociales*, **5** (4), pp. 317-342.

— (1913), "La rivalité entre la propriété foncière et la fortune mobilière sous la Révolution", *Revue d'histoire économique et sociale* (anciennement RHDES), **6** (3), pp. 297-348.

Asselain, Jean-Charles (sous la direction de) (1989), *Révolution de 1789 : Guerres et croissance économique*, numéro spécial de la *Revue économique*, **40** (6), novembre.

Baker, Keith Michael (1964), "The Early History of the Term 'Social Science'", *Annals of Science*, pp. 211-226.

— (1973), "Politics and Social Science in XVIIIth Century France", dans J.F. Bosher (sous la direction de), *French Government and Society*, Londres : Athlone Press, pp. 208-230.

— (1975), *Condorcet : from Natural Philosophy to Social Mathematics*, Chicago : Chicago University Press ; trad. fr., *Condorcet, raison et politique*, Paris : Hermann, 1988.

— (1987), "Politique et opinion publique sous l'ancien régime", *Annales ESC*, n° 1, pp. 41-71.

Barnave, Antoine (1793), *De la Révolution et de la Constitution*, réédition, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1988.

— (1960), *Introduction à la Révolution française*, Paris : Armand Colin.

Baudeau, Nicolas (1771), *Première introduction à la philosophie économique ou analyse des États policés*, réédition dans Eugène Daire, *Physiocrates*, t. 2, (Collection des Principaux Économistes, vol. 12, deuxième partie), Paris : Guillaumin, 1846, pp. 657-818.

Baudrillart, Henri (1850), "Principes et historiens de la Révolution Française", *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre, pp. 808-832. Repris dans Baudrillart, *Études de philosophie morale et d'économie politique*, Paris : Guillaumin, vol. 1, 1858, pp. 368-399.

— (1873), "Le premier cours d'économie politique en France (1795) : Vandermonde", *Journal des économistes*, 3e série, **36** (96), décembre, pp. 378-396.

Blanqui, Adolphe-Jérôme (1826), *Précis élémentaire d'économie politique*, Paris : Aux bureaux de l'*Encyclopédie portative*.

— (1837), *Histoire de l'économie politique en Europe depuis les Anciens jusqu'à nos jours*, cinquième édition, Paris : Guillaumin, 1882.

Bosellini, Carlo (1825a), "Intorno ai progressi delle scienze economiche fino al terminare del secolo passato", *Giornale Arcadico di Scienze, Lettere ed Arti*, XXV, pp. 280-305, et XXVI, pp. 5-52 ; repris dans Carlo Bosellini, 1976, vol. II, pp. 497-556.

— (1825b), "Su i progressi delle scienze economiche dal principio del secolo fino al presente", *Giornale Arcadico di Scienze, Lettere ed Arti*, XXVII, pp. 267-292, et XXVIII, pp. 50-63 ; repris dans Carlo Bosellini, 1976, vol. II, pp. 557-584.

— (1976), *Opere Complete*, a cura di Miriam Rotondò Michelini, Turin : Fondazione Luigi Einaudi, 2 volumes.

Boyer des Roches, Jérôme de (1987), *Théories de la monnaie et politique monétaire*, thèse, Paris : Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne.

Cambacérès, Jean-Jacques Régis de (An VI), “Discours sur la science sociale”, *Mémoires de l’Institut national des sciences et des arts : Sciences morales et politiques*, t. 3, an IX (prairial), pp. 1-14.

Challamel, Jean-Baptiste (1895), *Les clubs contre-révolutionnaires*, Paris : Cerf, Noblet et Quantin.

Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de (1789-1790), *Éléments du calcul des probabilités et son application aux jeux de hasard, à la loterie, et aux jugements des hommes*, Paris : Rœz, an XIII-1805 ; réédition dans Condorcet, *Sur les élections*, Paris : Fayard, 1986, pp. 485-596.

— (1793), “Prospectus” du *Journal d’instruction sociale*, 11 p.

Courtois, Alphonse (1892), “La Société des Économistes de 1792 à 1842”, *Journal des économistes*, 5e série, **12**, novembre, pp. 261-283.

Crépel, Pierre, et Gilain, Christian (sous la direction de) (1989), *Condorcet : mathématicien, économiste, philosophe, homme politique*, Paris : Minerve.

Creuzé-Latouche, Jacques Antoine (1795), *Discours sur la nécessité d’ajouter à l’École normale un professeur d’économie politique, imprimé par ordre de la Convention nationale et distribué aux élèves de l’École normale*, 12 pluviôse an III (31 janvier), 11 pages.

Custodi, Pietro (1803a), “Lettres à Bonaparte et à Chaptal”, B. N., Ms. ital. 1555, fol. 209 et fol. 209 V°. Citées par Lucien Auvray, “La collection Custodi de la Bibliothèque Nationale. Historique. Inventaire. Extraits”, *Bulletin Italien de 1903, 1904 et 1905* (tiré à part).

— (1803b), “Proemio dell’Editore”, premier volume de la collection des Scrittori Classici Italiani di Economia Politica (Parte Antica, tomo I), Milan : Destefanis, pp. IX-XVIII

— (1805), “Avvertimento” au tome XLI (Parte Moderna) de la collection des Scrittori Classici Italiani di Economia Politica, Milan : Destefanis, pp. 5-6

Destutt de Tracy, Antoine-Louis-Claude (1805), *Éléments d’idéologie. Troisième partie : De la logique*, réédition, Paris : Lévi, 1825.

Dorigny, Marcel (1980), "Recherches sur les idées économiques des Girondins", dans A. Soboul (sous la direction de), *Actes du colloque Girondins et Montagnards*, Paris : Société des Études Robespierriennes, pp. 79-102.

Dupont (de Nemours), Pierre Samuel (1767), "Discours de l'éditeur", dans *Physiocratie, ou constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain* ; réédition dans Dupont de Nemours, *Œuvres politiques et économiques*, Nedeln : KTO Press, 1979, t. 1, pp. 417-521.

Faccarello, Gilbert (1989a), "L'évolution de la pensée économique pendant la Révolution : Alexandre Vandermonde ou la croisée des chemins", dans *Politische Ökonomie und Französische Revolution*, Trèves : Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, n° 41, pp. 75-121.

— (1989b), "Condorcet : au gré des jugements" : "Introduction" à la troisième partie (économie) de P. Crépel et Ch. Gilain (sous la direction de), *Condorcet : mathématicien, économiste, philosophe, homme politique*, Paris : Minerve, pp. 121-149.

Fontana, Biancamaria (1985), *Rethinking the Politics of Commercial Society : the Edinburgh Review, 1802-1832*, Cambridge : Cambridge University Press.

Garnier, Joseph (1847), "Histoire économique de la Révolution Française", *Journal des économistes*, n° 65, avril, pp. 44-61.

Gayot, Gérard, et Hirsch, Jean-Pierre (sous la direction de) (1989), *La Révolution française et le développement du capitalisme*, numéro 5 hors-série (collection Histoire) de la *Revue du Nord*, Lille.

Gide, Charles, et Rist, Charles (1947), *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, 7e édition, 2 vol., Paris : Sirey.

Grégoire, Henri (Abbé Grégoire) (An IV), "Réflexions sur les moyens de perfectionner les sciences politiques", *Mémoires de l'Institut national des sciences et des arts : Sciences morales et politiques*, An VI, t. 1, thermidor, pp. 552-566.

Habermas, Jürgen (1962), *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* ; trad. franç., Paris : Payot, 1978.

Hasek, Carl W. (1925), *The Introduction of Adam Smith's Doctrines into Germany*, New York : Columbia University Press.

Head, Brian W. (1982), "The origins of 'la science sociale' in France, 1770-1800", *Australian Journal of French Studies*, **19**, pp. 115-132.

Hincker, François (1989), *La Révolution française et l'économie : décollage ou catastrophe ?*, Paris : Nathan.

Knies, Karl (textes réunis et présentés par) (1892), *Carl Friedrichs von Baden Brieflicher Verkehr mit Mirabeau und Dupont*, Heidelberg.

Lakanal, Joseph (1794a), “Discours sur les Écoles normales” (inspiré par Garat), Paris : Convention nationale, 3 brumaire an III. *Le Moniteur*, 7 brumaire an III (28 octobre) ; réimpression, tome XXII, pp. 347-349.

— (1794b), “Rapport sur les Écoles centrales”, 26 frimaire an III (16 décembre 1794). Réédition dans Bronislaw Baczko (textes présentés par), *Une Éducation pour la Démocratie : textes et projets de l'époque révolutionnaire*, Paris : Garnier, 1982, pp. 490-496.

Le Mercier de la Rivière, Pierre Paul (1767), *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, Paris : Geuthner, 1910.

Le Moniteur (1789-1799), *Gazette Nationale, ou Le Moniteur Universel (mai 1789 - novembre 1799)*, réimpression, Paris : Plon, 1847 (trente deux volumes dont deux de tables et un d'Introduction Historique).

Meek, Ronald L. (1951), “Classicism and Physiocracy in Great Britain”, repris dans R. L. Meek, *The Economics of Physiocracy*, Londres : Allen and Unwin, 1962, pp. 345-363.

Meyssonnier, Simone (1989), *La balance et l'horloge : la genèse de la pensée libérale en France au XVIIIe siècle*, Paris : Les Éditions de la Passion.

Mirabeau, Victor Riqueti, marquis de (1763), *Philosophie rurale, ou Économie générale et politique de l'agriculture*, Amsterdam : Chez les Libraires associés.

— (1775), *Lettres sur la législation, ou l'ordre légal dépravé, rétabli et perpétué*, Berne : Chez la Société typographique.

Ozouf, Mona (1987), “L'opinion publique”, dans K.M. Baker (sous la direction de), *The Political Culture of the Old Regime (The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*, vol. 1), Oxford : Pergamon Press, pp. 419-434.

Palyi, Melchior (1928), “The Introduction of Adam Smith on the Continent”, dans *Adam Smith 1776-1926*, Chicago : Chicago University Press, pp. 180-233.

Pecchio, Giuseppe (1830), *Histoire de l'économie politique en Italie ou abrégé des économistes italiens*, trad. fr. de la 1ère éd. ital., Paris : Levavasseur ; 2e édition ital., Lugano : Ruggia, 1832.

Peuchet, Jacques (1800), *Dictionnaire universel de la géographie commerçante*, Paris : Blanchon, an VII, volume I.

Quesnay, François (1756), “Évidence”, réédition dans Quesnay, 1958, pp. 397-426.

- (1766) : “Sur les travaux des artisans”, réédition dans Quesnay, 1958, pp. 885-912.
- (1767a), “Lettre de M. Alpha à l’auteur des Ephémérides sur le langage de la science économique”, réédition dans Quesnay, 1958, pp. 935-948.
- (1767b), “Maximes générales du gouvernement économique d’un royaume agricole”, réédition dans Quesnay, 1958, pp. 949-976.
- (1958), *François Quesnay et la Physiocratie*, Paris : INED, tome 2.
- Rashid, Salim (1982), “Adam Smith’s Rise to Fame : a Reexamination of the Evidence”, *The Eighteenth Century*, **23** (1), pp. 64-85.
- Rist, Charles (voir aussi Gide, Charles) (1938), *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie*, Paris : Sirey.
- Roederer, Pierre Louis (1787), *Questions proposées par la commission intermédiaire de l’Assemblée provinciale de Lorraine, concernant le reculement des barrières, et observations pour servir de réponse à ces questions*, s.l.
- (1793), *Cours d’organisation sociale, lu au Lycée de janvier à juin 1793*, publié dans Roederer, 1853-1859, vol. VIII, pp. 129-305.
- (1796), “Introduction” au premier numéro du *Journal d’économie publique, de morale et de politique*, tome I, n° I, 10 fructidor an 4 (27 août 1796), pp. 1-16 ; repris dans Roederer, 1853-1859, vol. VI, pp. 158-163.
- (1799), “De la majorité nationale, de la manière dont elle se forme, et des signes auxquels on peut la reconnaître, ou théorie de l’opinion publique”, *Mémoires d’économie publique, de morale et de politique*, tome I, n° 2 (an 8), pp. 75-88 ; réédition dans L. Jaume : *Échec au libéralisme : les Jacobins et l’État*, Paris : Kimé, 1990, pp. 98-105.
- (1800-1801), *Mémoires sur quelques points d’économie publique, lus au Lycée en 1800 et 1801*, Paris : Firmin Didot, 1840.
- (1853-1859), *Œuvres du comte P. L. Roederer [...]*, publiées par son fils le baron A. M. Roederer, Paris : Firmin Didot, 8 volumes (volumes I et II : 1853 ; vol. III : 1854 ; vol. IV : 1856 ; vol. V et VI : 1857 ; vol. VII : 1858 ; vol. VIII : 1859).
- Roucher, Jean-Antoine (1790), “Avertissement du traducteur”, dans Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, trad. fr., Paris : Buisson, 1790, t. I, pp. VII-XI.
- Saint-Just, Louis-Antoine (1792), “Discours sur les subsistances, prononcé à la Convention nationale dans la séance du 29 novembre 1792”, repris dans Saint-Just, *Œuvres complètes*, éd. établie par Michèle Duval, Paris : Champ Libre, 1984, pp. 382-390.

Schiera, Pierangelo (1968), *Dall'arte di governo alle scienze dello stato : il cameratismo e l'assolutismo tedesco*, Milan : Giuffrè.

Semmel, Bernard (1970), *The Rise of the Free Trade Imperialism : Classical Political Economy, the Empire of Free Trade and Imperialism, 1750-1850*, Cambridge : Cambridge University Press.

Sénovert, Étienne de (1789), "Avertissement du traducteur", dans James Steuart, *An Inquiry into the Principles of Political Economy*, trad. fr., *Recherche des principes de l'économie politique*, Paris : Didot l'Aîné, vol. 1, 1789, pp. V-XVI.

Servet, Jean-Michel (études cordonnées par) (1989), *Idées économiques sous la Révolution : 1789-1794*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

Smith, Adam (1790), *The Theory of Moral Sentiments*, 6e édition ; trad. franç., Paris. Réédition : coll. Les Introuvables, Plan-de-la-Tour : Les Éditions d'Aujourd'hui, 1982.

Société d'économie politique (1848), "Protestation de la Société d'économie politique contre la suppression de l'enseignement de l'économie politique", *Journal des économistes*, 1er mai, pp. 113-128.

Spiegel, William Henry (1983), *The Growth of Economic Thought*, 2e édition, Durham : Duke University Press.

Teichgraeber, Richard F. (1987), "Less abused than I had reason to expect' : the Reception of the *Wealth of Nations* in Britain, 1776-1790", *The Historical Journal*, vol. 30, n° 2, pp. 337-366.

Tribe, Keith (1978), *Land, Labour and Economic Discourse*, Londres : Routledge and Kegan Paul.

— (1988), *Governing Economy : the Reformation of German Economic Discourse (1750-1840)*, Cambridge : Cambridge University Press.

Vandermonde, Alexandre Théophile (1795a), "Rapport fait par ordre du Comité de salut public, sur les fabriques et le commerce de Lyon", *Journal des Arts et Manufactures, publié sous la direction de la Commission exécutive d'agriculture et des arts*, tome I, n° 1. Cité d'après un tiré-à-part, 48 pages.

— (1795b), *Économie politique, cours publié dans les Séances des Écoles normales : Leçons, recueillies par des sténographes et revues par les professeurs*, nouvelle édition, Paris : Imprimerie du Cercle Social, 1800-1801, 10 volumes. Les leçons d'économie politique se trouvent au tome II (pp. 233-245 : séance du 3 ventôse ou 21 février 1795 ; 290-302 : 8 ventôse ou 26 février ; et 447-463 : 13 ventôse, ou 3 mars), au tome III (pp. 145-161 : séance du 23 ventôse, ou 13 mars 1795 ; et 437-445 : 3 germinal ou

23 mars), au tome IV (pp. 168-180 : 13 germinal ou 2 avril ; et 452-471 : 23 germinal ou 12 avril) et enfin au tome V (pp. 89-109 : 3 floréal ou 22 avril).

— (1795c), *Séances des Ecoles normales : Débats*, nouvelle édition, Imprimerie du Cercle Social, Paris, 1800-1801, 3 volumes. Les débats concernant les leçons d'économie politique se trouvent au tome I (pp. 303-317 ; 350-362 et 398-410). (La datation des débats est inexacte : voir Faccarello, 1989a, note 9.)

Vidonne, Paul (1986), *La formation de la pensée économique*, Paris : Économica.

Villeneuve-Bargemont, Jean-Paul Alban de (1841), *Histoire de l'économie politique, ou études historiques, philosophiques et religieuses sur l'économie des peuples anciens et modernes*, Paris : Guillaumin, 1841, 2 volumes.

Willis, Kirk (1979), "The Role in Parliament of the Economic Ideas of Adam Smith, 1776-1800", *History of Political Economy*, **11** (4), pp. 505-544.